

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion présente de l'information importante au sujet de nos activités et de notre performance pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022 ainsi que de l'information prospective au sujet de périodes futures. Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés résumés intermédiaires pour le troisième trimestre de 2022 (les « états financiers intermédiaires du troisième trimestre de 2022 ») et les notes y afférentes, préparés conformément à l'International Accounting Standard 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), avec notre rapport de gestion annuel de 2021, avec nos états financiers consolidés audités annuels de 2021 et les notes y afférentes, lesquels ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), publiées par IASB, ainsi qu'avec les autres documents récents, dont notre notice annuelle, déposés auprès des autorités en valeurs mobilières canadiennes et américaines et publiés sur SEDAR, à sedar.com ou sur EDGAR, à sec.gov, respectivement.

À compter du 1^{er} janvier 2022, nous avons changé notre façon de présenter certains résultats au chapitre du nombre d'abonnés de nos secteurs Sans-fil et Cable de sorte que nous avons commencé à présenter le nombre d'abonnés aux services de téléphonie mobile postpayés, le nombre d'abonnés aux services de téléphonie mobile prépayés et les produits moyens par abonné (« PMPA ») des services de téléphonie mobile de notre secteur Sans-fil. Nous avons cessé d'utiliser le montant facturé moyen par abonné (« MFMPA ») mixte. Pour le secteur Cable, nous avons commencé à présenter le nombre d'abonnés aux services d'accès Internet, aux services vidéo (auparavant, de télévision), au service de domotique et aux services de téléphonie résidentielle. Ces changements reflètent l'évolution de la manière dont nous gérons nos activités, notamment l'adoption généralisée de notre programme de financement d'appareils sans fil, et nous permettent de mieux nous adapter aux pratiques du secteur. Se reporter aux rubriques « Résultats de nos secteurs à présenter » et « Indicateurs clés de performance » pour en savoir plus. Nous avons modifié de façon rétrospective nos résultats comparatifs par secteur de 2021 afin de rendre compte de cette nouvelle définition.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur Rogers, notamment sur son offre de produits et services, son marché concurrentiel et les tendances du secteur, sur sa stratégie fondamentale, ses principaux moteurs de la performance et ses objectifs, il y a lieu de se reporter aux rubriques « Comprendre nos activités », « Stratégie, principaux moteurs de la performance et faits saillants stratégiques » et « Capacité à produire des résultats » de notre rapport de gestion annuel de 2021.

Les termes « nous », « notre », « nos », « Rogers », « Rogers Communications » et « la Société » désignent Rogers Communications Inc. et ses filiales. Le terme « RCI » s'entend de l'entité juridique Rogers Communications Inc., à l'exclusion de ses filiales. Rogers détient également des participations dans divers placements et entreprises.

Tous les montants présentés en dollars dans le présent rapport de gestion sont en dollars canadiens, sauf indication contraire, et ils n'ont pas été audités. Toutes les variations en pourcentage sont calculées en fonction de nombres arrondis, tels qu'ils sont présentés dans les tableaux. Le présent rapport de gestion est daté du 8 novembre 2022 et a été approuvé à cette date par le conseil d'administration de RCI (le « conseil »). Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs et des hypothèses. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « À propos des énoncés prospectifs » pour obtenir de plus amples renseignements.

La Société est inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (TSX : RCI.A et RCI.B) et de la New York Stock Exchange (NYSE : RCI).

Dans le présent rapport de gestion, les expressions « trimestre », « trimestre considéré », « trimestre à l'étude » et « troisième trimestre » désignent le trimestre clos le 30 septembre 2022, l'expression « premier trimestre » désigne le trimestre clos le 31 mars 2022, l'expression « deuxième trimestre » désigne le trimestre clos le 30 juin 2022 et les expressions « période de neuf mois », « période de neuf mois considérée » et « période de neuf mois à l'étude » s'entendent de la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, à moins que le contexte ne le précise autrement. Sauf indication contraire, tous les commentaires concernant les résultats comparatifs ont trait à la période correspondante de 2021 ou au 31 décembre 2021, selon le cas. Les mentions de « la COVID-19 » renvoient à la pandémie de la maladie à coronavirus et aux répercussions de celle-ci observées dans les territoires où nous exerçons nos activités ou dans le monde entier, selon le cas.

Rogers^{MC} et les marques associées sont des marques de commerce de Rogers Communications Inc. ou d'une société de son groupe, utilisées sous licence. Tous les autres noms de marque, logos et marques sont des marques de commerce et (ou) des œuvres protégées par le droit d'auteur appartenant à leurs titulaires respectifs. © 2022 Rogers Communications.

Secteurs à présenter

Nous présentons nos résultats opérationnels selon trois secteurs à présenter. Le tableau suivant présente chacun de ces secteurs ainsi que la nature de leurs activités :

Secteur	Activités principales
Sans-fil	Activités de télécommunications sans fil destinées aux entreprises et aux consommateurs canadiens.
Cable	Activités de télécommunications par câble, y compris les services d'accès Internet, de télévision et autres services vidéo (vidéo), de téléphonie (téléphonie résidentielle) et de domotique pour les entreprises et les consommateurs canadiens, et connectivité réseau offerte au moyen de nos actifs liés au réseau de fibre optique et aux centres de données afin de prendre en charge un éventail de services de transmission de la voix et des données, de réseautage, d'hébergement et d'infonuagique pour les marchés des entreprises, des entités du secteur public et des fournisseurs de services de télécommunications de gros.
Media	Portefeuille diversifié de médias, notamment dans les domaines du sport et du divertissement, de la télédiffusion, de la radiodiffusion, des chaînes spécialisées, des multiplateformes d'achat et du numérique.

Les secteurs Sans-fil et Cable sont exploités par notre filiale en propriété exclusive Rogers Communications Canada Inc. (« RCCI ») et certaines de nos autres filiales en propriété exclusive. Le secteur Media est exploité par notre filiale en propriété exclusive Rogers Media Inc. et ses filiales.

Table des matières

3	Contexte d'exploitation et faits saillants stratégiques	33	Gestion des risques financiers
5	Faits saillants financiers trimestriels	39	Engagements et obligations contractuelles
7	Transaction visant Shaw	39	Évolution de la réglementation
9	Sommaire des résultats financiers consolidés	41	Mise à jour sur les risques et les incertitudes
10	Résultats de nos secteurs à présenter	42	Estimations et méthodes comptables critiques
16	Revue de la performance consolidée	43	Indicateurs clés de performance
19	Gestion de nos liquidités et de nos ressources financières	45	Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières
28	Survol de l'état de la situation financière	49	Autres renseignements
29	Situation financière	51	À propos des énoncés prospectifs

Contexte d'exploitation et faits saillants stratégiques

Étant donné l'augmentation des niveaux d'immigration qui se poursuit et la levée d'un nombre croissant de restrictions liées à la COVID-19, notamment les restrictions de voyage et la limitation de la capacité d'accueil, l'obligation de porter le masque, les obligations liées aux tests et les obligations vaccinales, l'économie canadienne a quelque peu repris. Le nombre de voyages a augmenté en raison de la diminution des restrictions de voyages internationaux, ce qui a entraîné une hausse des produits tirés des services d'itinérance. Les lieux où se déroulent des événements sportifs ont eu le feu vert pour être de nouveau remplis à pleine capacité, ce qui s'est traduit par une hausse de l'assistance et des produits tirés des jours de match alors que nous avons accueilli à nouveau les spectateurs au Centre Rogers. Par ailleurs, les membres de notre personnel sont revenus au bureau en mode hybride plus tôt cette année.

Même si la reprise générale est encourageante, la COVID-19 constitue toujours un risque et protéger nos employés et garder nos clients connectés demeure notre priorité. En outre, en raison de la hausse de l'inflation et de la stratégie de la Banque du Canada pour la combattre, de nombreux économistes prévoient que le Canada ainsi que d'autres économies dans le monde entreront dans une récession modérée au cours du premier semestre de 2023. Nous restons confiants, car nous avons une équipe gagnante, un bilan financier solide et des réseaux de classe mondiale. Grâce à ces atouts, nous pourrions maintenir le cap sur notre objectif de croissance à long terme en faisant bien les choses pour prendre soin de notre clientèle.

Le 8 juillet 2022, nos services sans fil et filaires ont été en proie à une panne de réseau des suites d'une mise à jour de maintenance de notre réseau central ayant causé le mauvais fonctionnement de certains de nos routeurs. Nous avons débranché l'équipement en question et réacheminé le trafic, ce qui a permis à notre réseau et à nos services de revenir en ligne au fil du temps à mesure que nous gérons les volumes qui revenaient à la normale. Nous travaillons à renforcer la résilience de notre réseau et continuerons à faire d'importants investissements dans nos réseaux pour renforcer davantage nos systèmes technologiques, augmenter la stabilité du réseau pour nos clients et améliorer nos tests. Des suites de la panne et de l'engagement que nous avons pris auprès de nos clients de leur créditer proactivement cinq jours de services, nous avons remboursé environ 150 millions de dollars (les crédits liés à la panne de réseau de juillet), montant qui a été comptabilisé en réduction des produits dans les résultats financiers de nos secteurs Sans-fil et Cable pour le trimestre.

Nos quatre priorités guident nos actions et les décisions que nous prenons lorsque nous poursuivons l'amélioration de nos activités opérationnelles et investissons au moment opportun pour faire croître nos principales activités et procurer une valeur supérieure à nos actionnaires. Certains points importants du trimestre sont présentés ci-après.

Mener à bien l'acquisition et l'intégration de Shaw

- Nous avons conclu une entente définitive avec Shaw Communications Inc. (« Shaw ») et Québecor inc. (« Québecor ») visant la vente de Freedom Mobile Inc. (« Freedom ») à Québecor (la « transaction visant Freedom »), sous réserve des approbations réglementaires et de la clôture de la fusion entre Shaw et Rogers (la « transaction »).
- Nous avons reporté la date limite prévue de remboursement obligatoire spécial visant notre financement par billets de premier rang de Shaw et prorogé la période de prélèvement de notre facilité de crédit à terme de 6 milliards de dollars afin de nous assurer de conserver le financement si la clôture de la transaction devait avoir lieu en 2023.

Investir dans nos réseaux pour offrir une connectivité de calibre mondial aux consommateurs et aux entreprises du Canada

- Nous avons annoncé que nous allons investir 20 milliards de dollars dans notre réseau au cours des cinq prochaines années, notamment afin d'en améliorer la résilience pour nos clients particuliers et nos clients d'affaires.
- Nous avons signé un protocole d'entente officiel avec les autres principaux fournisseurs de services de télécommunications du Canada en ce qui a trait au soutien réciproque pour l'itinérance d'urgence, l'assistance mutuelle en cas de panne et un protocole de communication en cas de panne de réseau à l'avenir.
- Nous avons étendu notre réseau 5G, le plus vaste au Canada, qui rejoint maintenant plus de 1 800 collectivités partout au pays.
- Nous avons poursuivi le déploiement de notre spectre de 3 500 MHz à bande moyenne, offert sur 12 marchés, qui améliore la vitesse, la capacité et la couverture.
- En septembre, nos réseaux mobiles ont été classés comme les plus rapides au Canada par le magazine PCMag dans plusieurs régions d'importance en 2022, notamment dans les provinces de Colombie-Britannique et au Québec et dans les villes de Vancouver, Victoria, Ottawa, Windsor, Montréal, et Fredericton.

Investir dans l'expérience client pour fournir constamment un service à la clientèle de qualité supérieure en temps opportun à tous nos clients

- Nous avons lancé un nouveau modem Wi-Fi compatible avec la norme Wi-Fi 6, la technologie Wi-Fi la plus puissante au monde, ainsi que le service *Élan Internet*^{MC} haut de gamme offrant des vitesses symétriques de 8 gigabits par seconde (Gbps).
- Nous avons continué d'accélérer la mise en œuvre de notre plan de numérisation visant à simplifier la tâche à nos clients, l'adoption du numérique ayant atteint 88,5 % des transactions admissibles.
- La saison 2022 des *Blue Jays*^{MC} présentée sur notre réseau *Sportsnet*^{MC} a été la saison la plus regardée depuis 2016 et se classe parmi les trois saisons les plus regardées de tous les temps. Pour la saison, les 57 matchs des Blue Jays diffusés sur *Sportsnet* ont attiré en moyenne plus d'un million de téléspectateurs.
- Nous avons signé une entente de dix ans avec *Canucks Sports and Entertainment* renouvelant les droits de dénomination du *Rogers Arena* et prolongeant le partenariat exclusif de *Sportsnet* pour la télévision et la radio régionales jusqu'à la saison 2032-2033.
- Nous avons publié la Déclaration d'engagement de Rogers en matière de vérité et de réconciliation, notre engagement officiel envers les mesures significatives (constructives) que nous continuerons à prendre afin de soutenir le cheminement collectif vers la réconciliation.
- Nous avons fait un don de 1 million de dollars à la *Jays Care*^{MC} Foundation afin d'aider cette dernière à atteindre son objectif ambitieux d'offrir à 45 000 jeunes de partout au pays des programmes comme *Rookie League* pour les Autochtones, *Challenger Baseball* et *Girls at Bat*.

Optimiser nos activités et dégager une solide performance financière dans tous nos secteurs

- Nous avons dégagé des produits tirés des services totalisant 3 230 millions de dollars, en hausse de 3 %, un BAIIA ajusté¹ de 1 583 millions de dollars, en baisse de 1 %; et un bénéfice net de 371 millions de dollars. Compte non tenu de l'incidence des crédits liés à la panne de réseau de juillet, le total des produits tirés des services et le BAIIA ajusté auraient respectivement augmenté de 7 % et de 8 %.
- Nous avons attiré 221 000 abonnés nets aux services de téléphonie mobile, ce qui représente une hausse par rapport à 191 000 l'an dernier.

¹ Le BAIIA ajusté est une mesure de l'ensemble d'un secteur donné. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de cette mesure.

Faits saillants financiers trimestriels

Produits

Le total des produits et le total des produits tirés des services ont progressé de 2 % et de 3 %, respectivement, pour le trimestre à l'étude, sous l'effet principalement de la croissance des produits des secteurs Sans-fil et Media. Compte non tenu de l'incidence des crédits liés à la panne de réseau de juillet, le total des produits et le total des produits tirés des services auraient respectivement augmenté de 6 % et de 7 %.

Les produits tirés des services de Sans-fil ont augmenté de 3 % pour le trimestre considéré, sous l'effet principalement de la hausse des produits tirés des services d'itinérance liée à l'augmentation importante des déplacements par suite de l'allègement des restrictions imposées aux voyages internationaux en raison de la COVID-19 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de l'accroissement du nombre d'abonnés aux services de téléphonie mobile postpayés, facteurs en partie contrebalancés par les crédits accordés aux abonnés relativement à la panne de réseau de juillet. Compte non tenu de l'incidence des crédits liés à la panne de réseau de juillet, les produits tirés des services de Sans-fil auraient augmenté de 9 %. Les produits tirés du matériel de Sans-fil ont diminué de 1 % à cause de la baisse du nombre de rehaussements d'appareils par les abonnés existants et de la diminution du nombre de nouveaux abonnés achetant des appareils.

Les produits tirés des services de Cable ont diminué de 4 % pour le trimestre à l'étude, en raison principalement des crédits accordés aux abonnés relativement à la panne de réseau de juillet, ce qui a été en partie contrebalancé par les changements apportés à la tarification des services au cours du premier trimestre et par la progression du nombre d'abonnés aux services d'accès Internet et aux services vidéo de détail. Compte non tenu de l'incidence des crédits liés à la panne de réseau de juillet, les produits tirés des services de Cable auraient augmenté de 2 %.

Les produits de Media ont augmenté de 12 % pour le trimestre à l'étude, du fait que l'auditoire du *Centre Rogers*^{MC} a augmenté pour atteindre sa pleine capacité, facteur contrebalancé en partie par la baisse des produits de *Today's Shopping Choice*^{MC}.

BAIIA ajusté et marges

Le BAIIA ajusté consolidé a diminué de 1 % pour le trimestre à l'étude, et la marge du BAIIA ajusté a diminué de 130 points de base sous l'effet principalement de la baisse du BAIIA ajusté de Sans-fil et de Cable. Compte non tenu de l'incidence des crédits liés à la panne de réseau de juillet, le BAIIA ajusté consolidé aurait augmenté de 8 %.

Le BAIIA ajusté de Sans-fil a diminué de 1 %, en raison surtout des crédits accordés aux abonnés relativement à la panne de réseau de juillet. La marge du BAIIA ajusté sur les produits tirés des services s'est donc établie à 62,1 %. Compte non tenu de l'incidence des crédits liés à la panne de réseau de juillet, le BAIIA ajusté de Sans-fil aurait augmenté de 7 %.

Le BAIIA ajusté de Cable a diminué de 10 %, essentiellement en raison de la diminution des produits. La marge du BAIIA ajusté s'est donc établie à 47,7 %. Compte non tenu de l'incidence des crédits liés à la panne de réseau de juillet, le BAIIA ajusté de Cable aurait augmenté de 2 %.

Le BAIIA ajusté de Media a augmenté de 43 millions de dollars pour le trimestre à l'étude, principalement sous l'effet de la hausse des produits susmentionnée, contrebalancée en partie par l'augmentation des coûts connexes, et de la baisse des coûts liés à la programmation en raison du calendrier des matchs éliminatoires de la LNH.

Bénéfice net et bénéfice net ajusté

Le bénéfice net et le bénéfice net ajusté ont respectivement diminué de 24 % et de 19 % pour le trimestre considéré, en raison surtout de la hausse des charges financières attribuable au financement par billets de premier rang de Shaw et de l'incidence des crédits liés à la panne de réseau de juillet.

Flux de trésorerie et liquidités disponibles

Au cours du trimestre à l'étude, nous avons dégagé des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles de 1 216 millions de dollars (1 319 millions de dollars en 2021), en baisse de 8 %, en raison de la hausse des intérêts payés, en partie contrebalancée par le financement apporté par la valeur nette des actifs d'exploitation. Nous avons également dégagé des flux de trésorerie disponibles² de 279 millions de dollars (507 millions de dollars en 2021), en baisse de 45 %, en raison surtout de la hausse des dépenses d'investissement et de la hausse des intérêts sur les emprunts, dont des emprunts liés à la transaction.

Au 30 septembre 2022, nos liquidités disponibles² se chiffraient à 3,7 milliards de dollars (4,2 milliards de dollars au 31 décembre 2021), dont 0,7 milliard de dollars en trésorerie et équivalents de trésorerie et une somme globale de 3,0 milliards de dollars de fonds accessibles au moyen de nos facilités de crédit bancaire. Nous détenons également 12,8 milliards de dollars en trésorerie et équivalents de trésorerie soumis à des restrictions qui seront affectés au financement d'une partie de la contrepartie en trésorerie de la transaction (se reporter à la rubrique « Gestion de nos liquidités et de nos ressources financières »).

Nous avons aussi versé aux actionnaires des dividendes de 253 millions de dollars pour le trimestre à l'étude et déclaré un dividende de 0,50 \$ par action le 8 novembre 2022.

² Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure de la gestion du capital. Les liquidités disponibles sont une mesure de la gestion du capital. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces mesures. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Situation financière » pour obtenir un rapprochement des liquidités disponibles.

Transaction visant Shaw

Le 15 mars 2021, nous avons annoncé la conclusion d'une entente avec Shaw visant l'acquisition de la totalité des actions participatives de catégorie A et des actions participatives sans droit de vote de catégorie B émises et en circulation de Shaw au prix de 40,50 \$ par action en trésorerie, à l'exception des actions détenues par la fiducie entre vifs de la famille Shaw, l'actionnaire majoritaire de Shaw, ainsi que par des personnes liées (les « actionnaires de la famille Shaw »). Les actionnaires de la famille Shaw recevront 60 % de leur contrepartie sous forme d'actions ordinaires sans droit de vote de catégorie B de RCI selon le cours moyen pondéré en fonction du volume de ces actions pour les dix jours de bourse se terminant le 12 mars 2021, et le solde en trésorerie. La transaction est évaluée à environ 26 milliards de dollars, y compris la prise en charge de la dette d'environ 6 milliards de dollars de Shaw.

La transaction sera réalisée au moyen d'un plan d'arrangement approuvé par le tribunal en vertu de la loi intitulée *Business Corporations Act* (Alberta). La transaction est assujettie à d'autres conditions de clôture habituelles, notamment les approbations pertinentes en vertu de la *Loi sur la concurrence* (Canada) et de la *Loi sur la radiocommunication* (Canada) (collectivement, les « approbations des principales autorités de réglementation »). Rogers, Shaw et la fiducie entre vifs de la famille Shaw ont convenu de reporter la date limite de clôture de la transaction au 31 décembre 2022 (cette date limite pouvant être reportée au 31 janvier 2023 au choix de Rogers ou de Shaw). Se reporter à la rubrique « Évolution de la réglementation ».

Financement

En parallèle avec la transaction, nous avons signé une lettre d'engagement exécutoire avec un consortium de banques visant une facilité de crédit consentie d'un montant initial maximal de 19 milliards de dollars. Au cours du deuxième trimestre de 2021, nous avons contracté une facilité de crédit non renouvelable de 6 milliards de dollars liée à la transaction (la « facilité de crédit à terme »), qui a réduit à 13 milliards de dollars le montant disponible aux termes de la facilité de crédit consentie. Au cours du premier trimestre de 2022, nous avons émis pour 7,05 milliards de dollars américains et 4,25 milliards de dollars de billets de premier rang (le « financement par billets de premier rang de Shaw »), ce qui a réduit à néant le montant disponible aux termes de la facilité de crédit consentie. Cette facilité a par la suite été résiliée. La convention d'arrangement intervenue entre Rogers et Shaw précise que nous devons maintenir des liquidités suffisantes pour nous assurer de pouvoir financer la transaction lors de sa clôture. Suivant la résiliation de la facilité de crédit consentie, nous avons donc limité l'utilisation de ces fonds à environ 12,8 milliards de dollars, lesquels ont été pris en compte au poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie soumis à des restrictions » figurant à notre état consolidé résumé intermédiaire de la situation financière du troisième trimestre. Ces fonds ont été investis dans des placements à court terme très liquides, tels que des dépôts bancaires à terme et des obligations émises par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux du Canada qui sont facilement convertibles en trésorerie sans pénalité.

Les billets de premier rang (sauf les billets de premier rang de 1,25 milliard de dollars échéant en 2025) sont assortis d'une clause de « remboursement obligatoire spécial » (les « billets à remboursement obligatoire spécial ») qui prévoyait initialement qu'ils devaient être remboursés à 101 % de leur principal (plus les intérêts courus) si la transaction n'était pas réalisée avant le 31 décembre 2022 (la « date limite prévue de remboursement obligatoire spécial »). En août 2022, nous avons obtenu le consentement des détenteurs de billets et versé un paiement de consentement initial de 551 millions de dollars (y compris les coûts de transaction directement attribuables) pour reporter la date limite prévue de remboursement obligatoire spécial au 31 décembre 2023, afin de nous assurer de conserver ce financement si la clôture de la transaction devait avoir lieu après le 31 décembre 2022. Si, au 31 décembre 2022, la clôture de la transaction n'a pas encore eu lieu et que nous ne sommes pas tenus de procéder à un remboursement obligatoire spécial, nous devons verser un paiement de consentement additionnel aux détenteurs de billets. Par ailleurs, en septembre 2022, nous avons prorogé la période de prélèvement sur la facilité de crédit à terme de 6 milliards de dollars, qui prenait fin le 31 décembre 2022, jusqu'au 31 décembre 2023. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion de nos liquidités et de nos ressources financières » pour obtenir de plus amples renseignements sur le financement de la transaction.

Nous prévoyons aussi que RCI reprendra les billets de premier rang de Shaw ou garantira les obligations de paiement de Shaw aux termes de ces billets de premier rang à la clôture de la transaction et que, dans les deux cas, RCCI garantira les obligations de paiement de Shaw aux termes des billets de premier rang.

Statut de l'approbation des autorités de réglementation

Le 24 mars 2022, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le « CRTC ») a approuvé l'acquisition des services de distribution de radiodiffusion de Shaw, sous réserve de certaines conditions et modifications qui sont décrites à la rubrique « Évolution de la réglementation ». L'approbation du CRTC ne porte que sur les composantes de radiodiffusion de la transaction.

Le 9 mai 2022, le Bureau de la concurrence (le « Bureau ») a annoncé qu'il a déposé une demande auprès du Tribunal de la concurrence s'opposant à la transaction afin d'obtenir une ordonnance judiciaire pour bloquer la conclusion de la transaction jusqu'à ce qu'une décision soit rendue par le Tribunal quant à la demande du Bureau de remise en question de la transaction.

Le 17 juin 2022, nous avons annoncé la transaction visant Freedom proposée, une entente avec Shaw et Québecor visant la vente de Freedom à Québecor. L'entente prévoit la cession de toute la clientèle des services sans-fil et Internet de la marque Freedom, ainsi que de la totalité de l'infrastructure, des licences d'utilisation du spectre et des points de vente qui lui appartiennent. La transaction visant Freedom comprend également des ententes à long terme visant à fournir à Québecor des services de transmission de données (notamment par l'intermédiaire de la liaison terrestre et du réseau dorsal) et des services d'itinérance et autres. Rogers et Québecor se fourniront mutuellement des services transitoires personnalisés au besoin aux fins d'exploitation des activités de Freedom pour une période raisonnable des suites de la conclusion de la transaction et pour faciliter la séparation des activités de Freedom des autres activités de Shaw et de ses sociétés affiliées. L'entente ne prévoit pas la cession des abonnés au service sans-fil de Shaw. Aux termes de l'entente, sur une base sans trésorerie ni endettement, Québecor a convenu de payer 2,85 milliards de dollars.

La transaction visant Freedom est conditionnelle, entre autres choses, à la conclusion de la transaction, à l'approbation en vertu de la *Loi sur la concurrence* et à l'approbation du ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie et serait conclue essentiellement parallèlement à la conclusion de la transaction. Le 12 août 2022, nous avons annoncé la conclusion d'ententes définitives avec Québecor.

Le 25 octobre 2022, le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie a rejeté, sur le plan administratif, notre demande initiale de mars 2021, qui n'avait pas été retirée malgré la transaction visant Freedom proposée, de transférer les licences de spectre de Freedom à Rogers. En prévision de la transaction visant Freedom proposée, le ministre a posé certaines conditions (Québecor a annoncé son intention de les accepter) avant qu'il n'envisage d'approuver le transfert des licences de spectre de Freedom à Vidéotron Inc. (« Vidéotron »). La transaction visant Freedom proposée continue d'être examinée par Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE Canada »).

Le 27 octobre 2022, Rogers, Shaw et Vidéotron ont participé à une séance de médiation prévue avec le Bureau, qui n'a pas abouti à un règlement négocié. Par conséquent, le processus du Tribunal a débuté le 7 novembre 2022.

Se reporter à la rubrique « Évolution de la réglementation » pour obtenir de plus amples renseignements sur le statut de l'approbation des autorités de réglementation de la transaction.

Sommaire des résultats financiers consolidés

(en millions de dollars, sauf les marges et les montants par action)	Trimestres clos les 30 septembre					Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2022	2022, compte non tenu des crédits liés à la panne ^{2,3}	2021	Variation en %	Variation en % compte non tenu des crédits liés à la panne	2022	2021	Variation en %
Produits								
Sans-fil	2 267	2 358	2 215	2	6	6 619	6 353	4
Cable	975	1 034	1 016	(4)	2	3 052	3 049	–
Media	530	530	473	12	12	1 671	1 459	15
Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés	(29)	(29)	(38)	(24)	(24)	(112)	(125)	(10)
Produits	3 743	3 893	3 666	2	6	11 230	10 736	5
Total des produits tirés des services ¹	3 230	3 380	3 149	3	7	9 869	9 301	6
BAlIA ajusté								
Sans-fil	1 093	1 184	1 107	(1)	7	3 296	3 128	5
Cable	465	524	516	(10)	2	1 536	1 495	3
Media	76	76	33	130	130	12	(101)	n. s.
Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés	(51)	(51)	(56)	(9)	(9)	(130)	(157)	(17)
BAlIA ajusté	1 583	1 733	1 600	(1)	8	4 714	4 365	8
Marge du BAlIA ajusté ²	42,3 %	44,5 %	43,6 %	(1,3) pt	0,9 pt	42,0 %	40,7 %	1,3 pt
Bénéfice net	371		490	(24)		1 172	1 153	2
Bénéfice de base par action	0,73 \$		0,97 \$	(25)		2,32 \$	2,28 \$	2
Bénéfice dilué par action	0,71 \$		0,94 \$	(24)		2,28 \$	2,27 \$	–
Résultat net ajusté ²	436		536	(19)		1 361	1 317	3
Résultat par action de base ajusté ²	0,86 \$		1,06 \$	(19)		2,70 \$	2,61 \$	3
Résultat par action dilué ajusté ²	0,84 \$		1,03 \$	(18)		2,66 \$	2,59 \$	3
Dépenses d'investissement	872		739	18		2 299	1 942	18
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	1 216		1 319	(8)		3 348	3 014	11
Flux de trésorerie disponibles	279		507	(45)		1 138	1 203	(5)
Flux de trésorerie disponibles compte non tenu du financement de Shaw ²	347		507	(32)		1 341	1 203	11

n. s. - non significatif

¹ Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

² La marge du BAlIA ajusté est une mesure financière complémentaire. Le résultat par action de base ajusté et le résultat par action dilué ajusté sont des ratios non conformes aux PCGR. Les résultats de 2022 compte non tenu des crédits liés à la panne de réseau de juillet, les flux de trésorerie disponibles compte non tenu du financement de Shaw et le résultat net ajusté sont des mesures financières non conformes aux PCGR; le résultat net ajusté est une composante du résultat par action de base ajusté et du résultat par action dilué ajusté. Il ne s'agit pas de mesures financières ayant une signification normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, il se pourrait qu'elles ne puissent pas être comparées à d'autres mesures financières similaires présentées par d'autres sociétés. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces mesures.

³ Compte non tenu de crédits de 150 millions de dollars liés à la panne de réseau de juillet (91 millions de dollars et 59 millions de dollars dans les secteurs Sans-fil et Cable, respectivement, le cas échéant).

Résultats de nos secteurs à présenter

SANS-FIL

Résultats financiers de sans-fil

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2022	2021	Variation en %	2022	2021	Variation en %
Produits						
Produits tirés des services	1 761	1 706	3	5 275	4 931	7
Produits tirés du matériel	506	509	(1)	1 344	1 422	(5)
Produits	2 267	2 215	2	6 619	6 353	4
Charges opérationnelles						
Coût du matériel	518	508	2	1 381	1 429	(3)
Autres charges opérationnelles	656	600	9	1 942	1 796	8
Charges opérationnelles	1 174	1 108	6	3 323	3 225	3
BAlIA ajusté	1 093	1 107	(1)	3 296	3 128	5
Marge du BAlIA ajusté sur les produits tirés des services ¹	62,1 %	64,9 %	(2,8) pts	62,5 %	63,4 %	(0,9) pt
Marge du BAlIA ajusté ²	48,2 %	50,0 %	(1,8) pt	49,8 %	49,2 %	0,6 pt
Dépenses d'investissement	543	365	49	1 337	1 014	32

¹ Calculée à l'aide des produits tirés des services.

² Calculée à l'aide des produits totaux.

Résultats d'abonnements de sans-fil¹

(en milliers, sauf les taux d'attrition et les PMPA des services de téléphonie mobile)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2022	2021	Variation	2022	2021	Variation
Services de téléphonie mobile postpayés						
Ajouts bruts d'abonnés	429	399	30	986	884	102
Ajouts nets d'abonnés	164	180	(16)	352	262	90
Total des abonnés aux services de téléphonie mobile postpayés ²	9 199	8 706	493	9 199	8 706	493
Attrition (mensuelle)	0,97 %	0,85 %	0,12 pt	0,79 %	0,81 %	(0,02) pt
Services de téléphonie mobile prépayés						
Ajouts bruts d'abonnés	232	154	78	580	367	213
Ajouts nets (réductions nettes) d'abonnés	57	11	46	96	(73)	169
Total des abonnés aux services de téléphonie mobile prépayés ²	1 262	1 187	75	1 262	1 187	75
Attrition (mensuelle)	4,77 %	4,04 %	0,73 pt	4,55 %	4,05 %	0,50 pt
PMPA des services de téléphonie mobile (mensuels) ³	56,82 \$	58,13 \$	(1,31) \$	57,61 \$	56,38 \$	1,23 \$

¹ Le nombre d'abonnés et le taux d'attrition sont des indicateurs clés de performance. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

² À la clôture de la période.

³ Les PMPA des services de téléphonie mobile sont une mesure financière complémentaire. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières » pour en savoir plus sur la composition de cette mesure.

Produits tirés des services

La hausse de 3 % des produits tirés des services au cours du trimestre considéré et de 7 % pour la période de neuf mois à l'étude est essentiellement attribuable aux facteurs suivants :

- la hausse des produits tirés des services d'itinérance liée à l'importante augmentation des déplacements par suite de l'allègement des restrictions imposées aux voyages internationaux en raison de la COVID-19 par rapport à l'exercice précédent;
- l'accroissement du nombre d'abonnés aux services de téléphonie mobile; facteurs en partie contrebalancés par
- les crédits accordés aux abonnés relativement à la panne de réseau de juillet.

Compte non tenu de l'incidence des crédits liés à la panne de réseau de juillet, les produits tirés des services auraient augmenté de 9 % pour le trimestre et la période de neuf mois à l'étude

La baisse de 2 % des PMPA des services de téléphonie mobile au cours du trimestre considéré est attribuable aux crédits accordés aux abonnés relativement à la panne de réseau de juillet. Compte non tenu de l'incidence des crédits liés à la panne de réseau de juillet, le PMPA des services de téléphonie mobile aurait augmenté de 3 % pour le trimestre considéré. Cette hausse, ainsi que la hausse de 2 % pour la période de neuf mois considérée, est principalement attribuable à la hausse des produits tirés des services d'itinérance.

Pour les services postpayés, la hausse des ajouts bruts d'abonnés pour le trimestre et la période de neuf mois à l'étude et celle des ajouts nets d'abonnés pour la période de neuf mois sont attribuables à l'excellente performance opérationnelle, à une intensification de l'activité des Canadiens et à une augmentation des niveaux d'immigration sur le marché par suite de l'amélioration continue de l'économie alors que la situation liée à la COVID-19 s'est améliorée.

Produits tirés du matériel

La baisse de 1 % des produits tirés du matériel pour le trimestre considéré et de 5 % pour la période de neuf mois à l'étude découle des éléments suivants :

- la diminution des rehaussements d'appareils par les clients déjà abonnés;
- la diminution du nombre de nouveaux abonnés achetant des appareils, facteurs contrebalancés en partie par
- la diminution des activités promotionnelles en raison de la hausse des activités sur le marché.

Charges opérationnelles

Coût du matériel

La hausse de 2 % du coût du matériel pour le trimestre considéré s'explique principalement par les éléments suivants :

- une migration vers des appareils à valeur plus élevée; facteur en partie contrebalancé par
- la diminution du nombre de nouveaux abonnés achetant des appareils.

La baisse de 3 % du coût du matériel pour la période de neuf mois considérée s'explique par les éléments suivants :

- la diminution des rehaussements d'appareils par les clients déjà abonnés;
- la diminution du nombre de nouveaux abonnés achetant des appareils.

Autres charges opérationnelles

L'augmentation de 9 % des autres charges opérationnelles pour le trimestre à l'étude et de 8 % pour la période de neuf mois considérée s'explique principalement par l'augmentation des coûts liés à la hausse des produits, y compris ceux tirés des services d'itinérance.

BAIIA ajusté

La diminution de 1 % du BAIIA ajusté au cours du trimestre considéré et de 5 % pour la période de neuf mois à l'étude est le résultat des variations des produits et des charges décrites plus haut. Compte non tenu de l'incidence des crédits liés à la panne de réseau de juillet, le BAIIA ajusté aurait augmenté de 7 % pour le trimestre et de 8 % pour la période de neuf mois.

CABLE

Résultats financiers de Cable

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2022	2021	Variation en %	2022	2021	Variation en %
Produits						
Produits tirés des services	968	1 008	(4)	3 035	3 036	–
Produits tirés du matériel	7	8	(13)	17	13	31
Produits	975	1 016	(4)	3 052	3 049	–
Charges opérationnelles	510	500	2	1 516	1 554	(2)
BAlIA ajusté	465	516	(10)	1 536	1 495	3
Marge du BAlIA ajusté	47,7 %	50,8 %	(3,1) pts	50,3 %	49,0 %	1,3 pt
Dépenses d'investissement	259	237	9	784	676	16

Résultats d'abonnements de Cable 1

(en milliers, sauf les PMPC et la pénétration)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2022	2021	Variation	2022	2021	Variation
Foyers branchés 2	4 776	4 666	110	4 776	4 666	110
Relations clients						
Ajouts nets (réductions nettes) d'abonnés	(7)	8	(15)	12	21	(9)
Total des relations clients 2,3	2 596	2 571	25	2 596	2 571	25
PMPC (mensuels) 4	124,34 \$	131,79 \$	(7,45) \$	130,16 \$	132,86 \$	(2,70) \$
Pénétration 2	54,4 %	55,1 %	(0,7) pt	54,4 %	55,1 %	(0,7) pt
Services d'accès Internet de détail						
Ajouts nets d'abonnés	6	20	(14)	45	50	(5)
Nombre total d'abonnés aux services d'accès Internet de détail 2,3	2 277	2 208	69	2 277	2 208	69
Services vidéo						
Ajouts nets (réductions nettes) d'abonnés	7	2	5	42	(14)	56
Nombre total d'abonnés aux services vidéo 2,3	1 535	1 486	49	1 535	1 486	49
Service de domotique						
Réductions nettes d'abonnés	(4)	(5)	1	(11)	(14)	3
Nombre total d'abonnés au service de domotique 2	102	117	(15)	102	117	(15)
Services de téléphonie résidentielle						
Réductions nettes d'abonnés	(18)	(20)	2	(58)	(71)	13
Nombre total d'abonnés aux services de téléphonie résidentielle 2,3	854	930	(76)	854	930	(76)

¹ Les résultats relatifs aux abonnés sont un indicateur clé de performance. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

² À la clôture de la période.

³ Le 16 mars 2022, nous avons acquis quelque 3 000 abonnés aux services d'accès Internet de détail, 2 000 abonnés aux services vidéo, 1 000 abonnés aux services de téléphonie résidentielle et 3 000 relations clients lors de notre acquisition d'une petite entreprise de câblodistribution en Nouvelle-Écosse. Ces ajouts ne sont pas pris en compte dans les ajouts nets, mais figurent dans les soldes au 30 septembre 2022.

⁴ Les PMPC sont une mesure financière complémentaire. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières » pour en savoir plus sur la composition de cette mesure.

Produits tirés des services

Les produits tirés des services sont demeurés stables pour la période de neuf mois à l'étude. La diminution de 4 % des produits tirés des services pour le trimestre considéré découle des facteurs suivants :

- les crédits accordés aux abonnés relativement à la panne de réseau de juillet;
- l'accroissement de l'activité promotionnelle concurrentielle;
- la diminution du nombre d'abonnés aux services de téléphonie résidentielle et au service de domotique; facteurs contrebalancés en partie par
- les changements apportés à la tarification des services au cours du premier trimestre;
- l'augmentation de la valeur totale des relations clients par rapport à l'exercice précédent attribuable à la progression du nombre d'abonnés aux services d'accès Internet et aux services vidéo de détail.

Compte non tenu de l'incidence des crédits liés à la panne de réseau de juillet, les produits tirés des services auraient augmenté de 2 % pour le trimestre et la période de neuf mois à l'étude.

Les réductions nettes en ce qui a trait aux relations clients, la baisse des ajouts nets d'abonnés des Services d'accès Internet de détail et le recul des PMPC pour le trimestre à l'étude ont été le résultat de la panne de réseau de juillet combinée à l'accroissement de l'activité promotionnelle concurrentielle.

Charges opérationnelles

L'augmentation de 2 % des charges opérationnelles pour le trimestre considéré est principalement attribuable à la hausse des coûts liés aux services par suite de la panne de réseau de juillet. Les charges opérationnelles ont diminué de 2 % au cours de la période de neuf mois à l'étude, ce qui découle essentiellement des mesures de réduction des coûts, y compris des coûts liés au contenu, en partie grâce à la négociation de certains tarifs avec les fournisseurs.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté a diminué de 10 % au cours du trimestre considéré et de 3 % pour la période de neuf mois à l'étude en raison des variations des produits tirés des services et des charges susmentionnées. Compte non tenu de l'incidence des crédits liés à la panne de réseau de juillet, le BAIIA ajusté aurait augmenté de 2 % pour le trimestre considéré et de 7 % pour la période de neuf mois.

MEDIA

Résultats financiers de Media

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2022	2021	Variation en %	2022	2021	Variation en %
Produits	530	473	12	1 671	1 459	15
Charges opérationnelles	454	440	3	1 659	1 560	6
BAIIA ajusté	76	33	130	12	(101)	n. s.
Marge du BAIIA ajusté	14,3 %	7,0 %	7,3 pts	0,7 %	(6,9) %	7,6 pts
Dépenses d'investissement	28	23	22	69	77	(10)

Produits

Les produits ont progressé de 12 % au cours du trimestre considéré et de 15 % pour la période de neuf mois à l'étude en raison des facteurs suivants :

- la hausse des produits touchés par les Blue Jays de Toronto, essentiellement en raison de l'augmentation du nombre de spectateurs liée à l'excellente performance de l'équipe et au fait que le Centre Rogers peut maintenant accueillir des spectateurs à pleine capacité compte tenu de la levée des restrictions liées à la COVID-19; facteur en partie contrebalancé par
- la baisse des produits de Today's Shopping Choice.

En plus des éléments susmentionnés, la hausse pour la période de neuf mois considérée a profité de l'augmentation des produits tirés de la publicité et de la négociation de certains tarifs liés au contenu.

Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles ont augmenté de 3 % au cours du trimestre considéré et de 6 % au cours de la période de neuf mois à l'étude, en raison de l'incidence des facteurs suivants :

- l'augmentation des charges des Blue Jays de Toronto, dont la masse salariale des joueurs et les dépenses liées aux jours de match en raison de l'augmentation du nombre de spectateurs liée à l'excellente performance de l'équipe et au fait que le Centre Rogers peut maintenant accueillir des spectateurs à pleine capacité;
- l'augmentation des coûts de production et des autres charges opérationnelles générales découlant de l'intensification des activités après la levée des restrictions imposées à cause de la COVID-19; facteurs en partie contrebalancés par
- la baisse des coûts liés à la programmation en raison du calendrier des matchs éliminatoires de la LNH;
- la diminution des coûts de Today's Shopping Choice découlant de la baisse de ses produits.

BAIIA ajusté

L'augmentation du BAIIA ajusté pour le trimestre et la période de neuf mois à l'étude est le résultat des variations des produits et des charges expliquées ci-dessus.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

(en millions de dollars, sauf l'intensité du capital)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2022	2021	Variation en %	2022	2021	Variation en %
Sans-fil	543	365	49	1 337	1 014	32
Cable	259	237	9	784	676	16
Media	28	23	22	69	77	(10)
Siège social	42	114	(63)	109	175	(38)
Dépenses d'investissement ¹	872	739	18	2 299	1 942	18
Intensité du capital ²	23,3 %	20,2 %	3,1 pts	20,5 %	18,1 %	2,4 pts

¹ Comprennent les entrées d'immobilisations corporelles, déduction faite du produit de la sortie, et ne tiennent pas compte des dépenses liées aux licences d'utilisation de spectre, des entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation ni des actifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises.

² L'intensité du capital est une mesure financière complémentaire. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières » pour en savoir plus sur la composition de cette mesure.

L'une de nos priorités pour l'exercice est d'offrir une connectivité de calibre mondial aux consommateurs et aux entreprises du Canada. Pour ce faire, nous prévoyons investir dans nos réseaux filaires et sans fil des montants plus importants cette année que ce que nous avons été en mesure de faire au cours des derniers exercices. Au cours de l'exercice considéré, nous allons poursuivre le déploiement de notre réseau 5G, le plus vaste au Canada, partout au pays. Nous allons également continuer d'investir dans les déploiements de fibre optique, notamment la technologie de fibre optique jusqu'au domicile, dans notre réseau de câblodistribution et étendre la zone de couverture de notre réseau afin de rejoindre plus de foyers et d'entreprises. Nous allons continuer d'affecter nos dépenses d'investissement à la consolidation de la résilience de nos réseaux et continuerons à faire d'importants investissements dans nos réseaux pour renforcer nos systèmes technologiques, augmenter la stabilité du réseau pour nos clients et améliorer nos tests.

Ces investissements renforceront la résilience et la stabilité du réseau et nous aideront à combler les lacunes dans le domaine numérique en étendant davantage notre réseau aux régions rurales et mal desservies dans le cadre de divers programmes et projets.

Sans-fil

Les augmentations des dépenses d'investissement de Sans-fil pour le trimestre et la période de neuf mois à l'étude découlent des investissements consacrés à la mise à niveau de notre réseau sans fil. Nous avons déployé des licences d'utilisation du spectre de 3 500 MHz dans plusieurs villes au Canada, notamment à Toronto, à Montréal, à Vancouver, à Calgary, à Edmonton, et à Halifax. Le déploiement actuel du spectre de 3 500 MHz accroît considérablement la capacité et la résilience de nos travaux antérieurs de déploiement de la 5G sur la bande de spectre de 600 MHz.

Cable

L'augmentation des dépenses d'investissement de Cable pour le trimestre et la période de neuf mois à l'étude reflète les investissements continus dans notre infrastructure de réseau, comme les déploiements additionnels de fibre optique visant à étendre nos réseaux de distribution par fibre optique jusqu'au domicile. Les mises à niveau viendront réduire le nombre de foyers branchés par nœud et intégreront les technologies les plus récentes qui contribueront à procurer plus de bande passante et une expérience client encore plus attrayante, à mesure que nous réalisons notre plan d'action visant le service résidentiel branché, lequel vise l'expansion de notre territoire de desserte et des mises à niveau de notre plateforme DOCSIS 3.1 vers la technologie DOCSIS 4.0 qui offrira une résilience et une stabilité de réseau plus grandes ainsi que des vitesses de téléchargement accrues au fil du temps.

Media

L'augmentation des dépenses d'investissement de Media au cours du trimestre à l'étude découle essentiellement de la hausse des dépenses consacrées à l'infrastructure du stade des Blue Jays, en partie contrebalancée par la baisse des coûts liés à l'infrastructure numérique de Sportsnet. Pour la période de neuf mois, la diminution des dépenses d'investissement de Media s'explique aussi par la diminution des dépenses consacrées à l'infrastructure de diffusion relativement aux investissements dans de nouveaux studios de production effectuée à l'exercice précédent.

Siège social

La diminution des dépenses d'investissement du siège social pour le trimestre et la période de neuf mois à l'étude découle de la baisse des investissements dans l'infrastructure de nos technologies de l'information.

Intensité du capital

L'intensité du capital a augmenté pour trimestre et la période de neuf mois à l'étude par suite de la hausse des dépenses d'investissement dont il est question ci-dessus, en partie compensée par la hausse des produits.

Revue de la performance consolidée

La présente rubrique analyse notre bénéfice net consolidé ainsi que d'autres produits et charges qui n'ont pas été analysés au préalable.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2022	2021	Variation en %	2022	2021	Variation en %
BAlIA ajusté	1 583	1 600	(1)	4 714	4 365	8
Déduire (ajouter) :						
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	644	642	–	1 928	1 927	–
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	85	63	35	252	223	13
Charges financières	331	207	60	946	631	50
Autres charges (produits)	19	20	(5)	(5)	14	n. s.
Charge d'impôt sur le résultat	133	178	(25)	421	417	1
Bénéfice net	371	490	(24)	1 172	1 153	2

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2022	2021	Variation en %	2022	2021	Variation en %
Amortissement des immobilisations corporelles	567	577	(2)	1 709	1 736	(2)
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	71	61	16	202	180	12
Amortissement des immobilisations incorporelles	6	4	50	17	11	55
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, montant total	644	642	–	1 928	1 927	–

Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges

Pour le trimestre à l'étude et la période de neuf mois à l'étude, nous avons engagé 85 millions de dollars et 252 millions de dollars (63 millions de dollars et 223 millions de dollars en 2021), respectivement, en frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges, dont 54 millions de dollars et 145 millions de dollars (45 millions de dollars et 75 millions de dollars en 2021), respectivement, pour les coûts marginaux à l'appui des activités d'acquisition et d'intégration afférentes à la transaction, y compris certains coûts liés à la facilité de crédit consentie (laquelle a été résiliée au cours du premier trimestre).

Les autres coûts engagés au cours du trimestre et de la période de neuf mois en 2022 se rapportaient principalement aux indemnités de départ liées à la restructuration ciblée de nos effectifs. Pour le trimestre et la période de neuf mois de 2021, les autres coûts se rapportaient principalement aux coûts supplémentaires temporairement engagés à cause de la COVID-19 et aux indemnités de départ liées à la restructuration ciblée de nos effectifs. Les autres coûts pour la période de neuf mois de 2021 comprenaient aussi certains frais de résiliation de contrats et d'autres charges.

Charges financières

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2022	2021	Variation en %	2022	2021	Variation en %
Intérêts sur les emprunts	227	184	23	665	557	19
Intérêts sur le financement par billets de premier rang	139	–	–	308	–	–
Total des intérêts sur les emprunts ¹	366	184	99	973	557	75
Intérêts gagnés sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie soumis à des restrictions	(71)	–	–	(105)	–	–
Intérêts sur les emprunts, montant net	295	184	60	868	557	56
Intérêts sur les obligations locatives	21	18	17	58	54	7
Intérêts sur le passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi	–	4	(100)	(1)	11	n. s.
Perte de change	127	19	n. s.	146	9	n. s.
Variation de la juste valeur des instruments dérivés	(125)	(21)	n. s.	(142)	(9)	n. s.
Intérêts inscrits à l'actif	(8)	(5)	60	(21)	(12)	75
Autres	21	8	163	38	21	81
Total des charges financières	331	207	60	946	631	50

¹ Les intérêts sur les emprunts comprennent les intérêts sur les emprunts à court terme et la dette à long terme.

L'augmentation de 60 % du montant net des intérêts sur les emprunts pour le trimestre considéré et de 56 % pour la période de neuf mois à l'étude s'explique par la nouvelle dette émise que nous avons contractée principalement en vue de la réalisation du financement à long terme de la transaction, et du financement de l'acquisition de licences d'utilisation du spectre de 3 500 MHz à la fin de 2021, et comprend ce qui suit :

- l'émission de billets subordonnés de 2 milliards de dollars en décembre 2021;
- l'émission de billets subordonnés de 750 millions de dollars américains en février 2022;
- l'émission de billets de premier rang de 4,25 milliards de dollars et de 7,05 milliards de dollars américains en mars 2022;

Charge d'impôt sur le résultat

(en millions de dollars, sauf les taux d'impôt)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
Taux d'impôt prévu par la loi	26,5 %	26,5 %	26,5 %	26,5 %
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat	504	668	1 593	1 570
Charge d'impôt sur le résultat calculée	134	177	422	416
Augmentation (diminution) de la charge d'impôt découlant de ce qui suit :				
Rémunération fondée sur des actions non (imposable) déductible	(4)	(3)	1	–
Partie non déductible des pertes au titre des placements comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	7	8	8	12
Produits non imposables au titre des placements dans des titres	(3)	(3)	(9)	(8)
Autres éléments	(1)	(1)	(1)	(3)
Total de la charge d'impôt sur le résultat	133	178	421	417
Taux d'impôt effectif	26,4 %	26,6 %	26,4 %	26,6 %
Impôt sur le résultat en trésorerie payé	145	175	430	675

L'impôt sur le résultat en trésorerie payé au cours du trimestre à l'étude a diminué principalement en raison du calendrier des versements d'acomptes provisionnels. L'impôt sur le résultat en trésorerie payé a diminué pour la période de neuf mois considérée, puisque les acomptes pour l'exercice 2021 incluaient un dernier montant pour 2020 découlant de notre passage à un modèle d'entreprise axé sur le financement d'appareil, qui nous amène à comptabiliser plus tôt les produits tirés du matériel aux fins du calcul de l'impôt.

Bénéfice net

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2022	2021	Variation en %	2022	2021	Variation en %
Bénéfice net	371	490	(24)	1 172	1 153	2
Bénéfice de base par action	0,73 \$	0,97 \$	(25)	2,32 \$	2,28 \$	2
Bénéfice dilué par action	0,71 \$	0,94 \$	(24)	2,28 \$	2,27 \$	–

Résultat net ajusté

La façon dont nous calculons le résultat net ajusté à partir du BAIIA ajusté se présente comme suit :

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2022	2021	Variation en %	2022	2021	Variation en %
BAIIA ajusté	1 583	1 600	(1)	4 714	4 365	8
Déduire :						
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	644	642	–	1 928	1 927	–
Charges financières	331	207	60	946	631	50
Autres charges (produits)	19	20	(5)	(5)	14	n. s.
Charge d'impôt sur le résultat ¹	153	195	(22)	484	476	2
Résultat net ajusté	436	536	(19)	1 361	1 317	3
Résultat par action de base ajusté	0,86 \$	1,06 \$	(19)	2,70 \$	2,61 \$	3
Résultat par action dilué ajusté	0,84 \$	1,03 \$	(18)	2,66 \$	2,59 \$	3

¹La charge d'impôt sur le résultat ne tient pas compte de recouvrements de 20 millions de dollars et de 63 millions de dollars (17 millions de dollars et 59 millions de dollars en 2021) pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022 liés à l'incidence fiscale des éléments ajustés.

Gestion de nos liquidités et de nos ressources financières

Activités opérationnelles, activités d'investissement et activités de financement

(en millions de dollars)	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	2022	2021	2022	2021
		30 septembre		30 septembre
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles avant la variation de la valeur nette des actifs et passifs d'exploitation, l'impôt sur le résultat payé et les intérêts payés	1 533	1 571	4 496	4 173
Variation de la valeur nette des actifs et passifs d'exploitation	154	80	49	87
Impôt sur le résultat payé	(145)	(175)	(430)	(675)
Intérêts payés	(326)	(157)	(767)	(571)
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	1 216	1 319	3 348	3 014
Activités d'investissement				
Dépenses d'investissement	(872)	(739)	(2 299)	(1 942)
Entrées de droits de diffusion	(17)	(18)	(39)	(41)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux dépenses d'investissement et aux immobilisations incorporelles	118	23	22	55
Acquisitions et autres transactions stratégiques, déduction faite de la trésorerie acquise	–	(743)	(9)	(743)
Autres	12	14	73	30
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(759)	(1 463)	(2 252)	(2 641)
Activités de financement				
Produit reçu sur les emprunts à court terme, montant net	134	1 146	745	1 143
Émissions (remboursements) de titres d'emprunt à long terme, montant net	–	–	12 711	(1 450)
Produits touchés (paiements versés) au règlement de dérivés liés à la dette et de contrats à terme, montant net	27	(11)	(27)	(16)
Coûts de transaction engagés	(557)	–	(726)	(11)
Remboursements de principal des obligations locatives	(80)	(71)	(233)	(194)
Dividendes payés	(253)	(253)	(757)	(757)
(Sorties) entrées de trésorerie liées aux activités de financement	(729)	811	11 713	(1 285)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de la trésorerie et équivalents de trésorerie soumis à des restrictions	(272)	667	12 809	(912)
Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie et équivalents de trésorerie soumis à des restrictions à l'ouverture de la période	13 796	905	715	2 484
Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie et équivalents de trésorerie soumis à des restrictions à la clôture de la période	13 524	1 572	13 524	1 572
Trésorerie et équivalents de trésorerie	687	1 572	687	1 572
Trésorerie et équivalents de trésorerie soumis à des restrictions	12 837	–	12 837	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie et équivalents de trésorerie soumis à des restrictions à la clôture de la période	13 524	1 572	13 524	1 572

Activités opérationnelles

La baisse de 8 % des entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles pour le trimestre considéré est essentiellement attribuable à l'augmentation des intérêts payés, y compris l'incidence du financement par billets de premier rang de Shaw, en partie contrebalancée par le financement apporté par la valeur nette des actifs d'exploitation. La hausse de 11 % des entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles pour la période de neuf mois considérée s'explique essentiellement par l'augmentation du BAIIA ajusté ainsi que par l'incidence de la diminution de l'impôt sur le résultat payé.

Activités d'investissement

Dépenses d'investissement

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois à l'étude, nous avons engagé des dépenses d'investissement de 872 millions de dollars et de 2 299 millions de dollars, respectivement, avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Dépenses d'investissement » pour en savoir plus à ce sujet.

Acquisitions et autres transactions stratégiques

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2021, nous avons effectué un versement de 665 millions de dollars relativement à l'acquisition de licences de spectre de 3 500 MHz. Nous avons également conclu deux acquisitions qui, prises individuellement, ne sont pas significatives, mais qui sont complémentaires aux secteurs d'activité existants de Cable.

Activités de financement

Pendant le trimestre et la période de neuf mois à l'étude, nous avons versé des sommes nettes de 396 millions de dollars et reçu des sommes nettes de 12 703 millions de dollars, respectivement (reçu des sommes nettes de 1 135 millions de dollars et versé des sommes nettes de 334 millions de dollars en 2021), sur nos emprunts à court terme, notre dette à long terme et les dérivés s'y rattachant, déduction faite des coûts de transaction payés. Les sommes reçues au cours de la période de neuf mois à l'étude reflètent la nouvelle dette émise principalement liée au financement à long terme de la transaction. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion des risques financiers » pour obtenir de plus amples renseignements sur les flux de trésorerie se rapportant à nos instruments dérivés.

Emprunts à court terme

Nos emprunts à court terme comprennent les montants à payer aux termes de notre programme de titrisation des créances, de nos facilités de crédit non renouvelables à court terme et de notre programme de papier commercial libellé en dollars américains. Le tableau ci-dessous présente un sommaire de nos emprunts à court terme au 30 septembre 2022 et au 31 décembre 2021.

(en millions de dollars)	Au 30 septembre 2022	Au 31 décembre 2021
Programme de titrisation des créances	2 000	800
Programme de papier commercial libellé en dollars américains (après l'escompte à l'émission)	1 015	893
Prélèvements sur les facilités de crédit non renouvelables	–	507
Total des emprunts à court terme	3 015	2 200

Les tableaux ci-dessous présentent un sommaire de l'évolution de nos emprunts à court terme pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2022 et 2021.

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 30 septembre 2022			Période de neuf mois close le 30 septembre 2022		
	Montant notionnel (\$ US)	Taux de change	Montant notionnel (\$ CA)	Montant notionnel (\$ US)	Taux de change	Montant notionnel (\$ CA)
Produit reçu de la titrisation de créances			-			1 200
Produit reçu de la titrisation de créances, montant net			-			1 200
Produit reçu du programme de papier commercial libellé en dollars américains	2 052	1,317	2 702	5 295	1,288	6 818
Remboursements sur le papier commercial libellé en dollars américains	(1 963)	1,308	(2 568)	(5 265)	1,285	(6 766)
Produit reçu sur le papier commercial libellé en dollars américains, montant net			134			52
Produit reçu des facilités de crédit non renouvelables (\$ CA)			-			495
Total du produit reçu sur les facilités de crédit non renouvelables			-			495
Remboursements sur les facilités de crédit non renouvelables (\$ CA)			-			(495)
Remboursements sur les facilités de crédit non renouvelables (\$ US)	-	-	-	(400)	1,268	(507)
Total des remboursements sur les facilités de crédit non renouvelables			-			(1 002)
Remboursements sur les facilités de crédit non renouvelables, montant net			-			(507)
Produit reçu sur les emprunts à court terme, montant net			134			745

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 30 septembre 2021			Période de neuf mois close le 30 septembre 2021		
	Montant notionnel (\$ US)	Taux de change	Montant notionnel (\$ CA)	Montant notionnel (\$ US)	Taux de change	Montant notionnel (\$ CA)
Produit reçu de la titrisation de créances			-			150
Produit reçu de la titrisation de créances, montant net			-			150
Produit reçu du programme de papier commercial libellé en dollars américains	1 137	1,266	1 439	1 957	1,261	2 467
Remboursements sur le papier commercial libellé en dollars américains	(630)	1,262	(795)	(1 570)	1,259	(1 976)
Produit reçu sur le papier commercial libellé en dollars américains, montant net			644			491
Produit reçu sur les facilités de crédit non renouvelables (\$ US)	400	1,255	502	400	1,255	502
Produit reçu sur les facilités de crédit non renouvelables, montant net			502			502
Produit reçu sur les emprunts à court terme, montant net			1 146			1 143

En mars 2022, nous avons modifié les modalités de notre programme de titrisation des créances et augmenté de 1,2 milliard de dollars à 1,8 milliard de dollars le produit maximal pouvant être tiré du programme. En mai 2022, nous avons modifié de nouveau les modalités du programme et avons accru le produit maximal pouvant être tiré du programme à 2 milliards de dollars. En octobre 2022, nous avons modifié de nouveau les modalités du programme et avons accru le produit maximal pouvant être tiré du programme à 2,4 milliards de dollars. Nous allons continuer de gérer ces créances, qui demeurent comptabilisées dans les débiteurs ou dans les créances liées au financement, selon le cas, à l'état consolidé résumé intermédiaire de la situation financière.

Les modalités de notre programme de titrisation des créances font l'objet d'un engagement qui prend fin à l'expiration du programme, dont nous avons reporté cette année la date au 25 avril 2024. Les droits de l'acheteur relativement à ces créances ont priorité de rang sur nos droits. L'acheteur de nos créances ne détient aucun autre droit sur nos autres actifs.

Parallèlement aux émissions de papier commercial libellé en dollars américains, nous avons conclu des dérivés liés à la dette afin de couvrir le risque de change associé au principal et aux intérêts sur les instruments d'emprunt émis. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion des risques financiers » pour obtenir un complément d'information.

En mars 2021, en parallèle avec la transaction, nous avons signé une lettre d'engagement exécutoire avec un consortium de banques visant une facilité de crédit consentie d'un montant initial pouvant aller jusqu'à 19 milliards de dollars. Par suite de la conclusion de la facilité de crédit non renouvelable de 6 milliards de dollars (facilité de crédit à terme) liée à la transaction au deuxième trimestre de 2021, le montant maximal pouvant être prélevé sur la facilité consentie avait été ramené à 13 milliards de dollars. Par suite de l'émission de billets de premier rang de 7,05 milliards de dollars américains (9,05 milliards de dollars) et de 4,25 milliards de dollars au cours du premier trimestre de 2022 (voir la rubrique « Dette à long terme » ci-dessous), le montant maximal pouvant être prélevé a été ramené à néant et la facilité a été résiliée.

Dette à long terme

Notre dette à long terme correspond aux montants à payer aux termes de nos facilités de crédit bancaire et de nos facilités de lettres de crédit ainsi qu'aux débentures, aux billets de premier rang et aux billets subordonnés que nous avons émis. Les tableaux ci-après présentent un sommaire de l'évolution de notre dette à long terme pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2022 et 2021.

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 30 septembre 2022			Période de neuf mois close le 30 septembre 2022		
	Montant notionnel (\$ US)	Taux de change	Montant notionnel (\$ CA)	Montant notionnel (\$ US)	Taux de change	Montant notionnel (\$ CA)
Émissions de billets de premier rang (\$ CA)			–			4 250
Émissions de billets de premier rang (\$ US)	–	–	–	7 050	1,284	9 054
Total des émissions de billets de premier rang			–			13 304
Remboursements sur les billets de premier rang (\$ CA)			–			(600)
Remboursements sur les billets de premier rang (\$ US)	–	–	–	(750)	1,259	(944)
Total des remboursements sur les billets de premier rang			–			(1 544)
Émissions de billets de premier rang, montant net			–			11 760
Émissions de billets subordonnés (en \$ US)	–	–	–	750	1,268	951
Émissions de titres d'emprunt à long terme, montant net			–			12 711

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 30 septembre 2021			Période de neuf mois close le 30 septembre 2021		
	Montant notionnel (\$ US)	Taux de change	Montant notionnel (\$ CA)	Montant notionnel (\$ US)	Taux de change	Montant notionnel (\$ CA)
Remboursements sur les billets de premier rang (\$ CA)			–			(1 450)
Remboursement sur la dette à long terme, montant net			–			(1 450)

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
Dette à long terme, déduction faite des coûts de transaction, l'ouverture de la période	31 456	16 442	18 688	18 201
Émissions de (remboursement sur les) titres d'emprunt à long terme, montant net	–	–	12 711	(1 450)
Perte de change	1 322	315	1 534	8
Coûts de transaction différés engagés	(557)	–	(726)	(11)
Amortissement des coûts de transaction différés	14	4	28	13
Dette à long terme, déduction faite des coûts de transaction, à la clôture de la période	32 235	16 761	32 235	16 761

Au cours du premier trimestre, nous avons conclu auprès de la Banque de l'infrastructure du Canada une facilité de crédit non renouvelable de premier rang non garantie de 665 millions de dollars portant intérêt à un taux fixe de 1 %. Les montants prélevés à même la facilité de crédit ne peuvent servir qu'à financer les projets d'expansion des services à large bande dans les collectivités mal desservies conformément au Fonds pour la large bande universelle. Au 30 septembre 2022, nous n'avions prélevé aucun montant à même la facilité de crédit.

En avril 2021, nous avons conclu une facilité de crédit à terme de 6 milliards de dollars liée à la transaction constituée de trois tranches de 2 milliards de dollars chacune. Il est impossible de prélever des sommes de la facilité avant la conclusion de la transaction. La première tranche arrive à échéance au troisième anniversaire de la clôture de la transaction et les tranches subséquentes arrivent à échéance aux quatrième et cinquième anniversaires de la clôture de la transaction. À l'échéance d'une tranche, tout emprunt impayé aux termes de cette tranche doit être remboursé. En mai 2022, nous avons prorogé la période de prélèvement sur la facilité de crédit à terme jusqu'au 31 décembre 2022. En septembre 2022, nous avons de nouveau prorogé la période de prélèvement sur la facilité de crédit à terme jusqu'au 31 décembre 2023.

En avril 2021, nous avons modifié notre facilité de crédit pour, entre autres choses, augmenter la limite de crédit totale et reporter les dates d'échéance. Nous avons augmenté la limite de crédit totale pour la faire passer de 3,2 milliards de dollars à 4 milliards de dollars en augmentant les limites des deux tranches pour les faire passer de 700 millions de dollars à 1 milliard de dollars et de 2,5 milliards de dollars à 3 milliards de dollars. Nous avons également reporté la date d'échéance de la tranche de 3 milliards de dollars à avril 2026 et celle de la tranche de 1 milliard de dollars, à avril 2024. Les deux tranches arrivaient initialement à échéance en mars 2022.

Émissions de billets de premier rang et de billets subordonnés et dérivés liés à la dette connexes

Le tableau ci-dessous présente un résumé des billets de premier rang et des billets subordonnés que nous avons émis au cours de l'exercice. Nous n'avons pas émis de billets de premier rang ni de billets subordonnés au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2021.

(en millions de dollars, sauf les taux d'intérêt et les taux d'escompte)							Coûts de transaction et escomptes ² (\$ CA)	
Date d'émission	Montant en principal	Date d'échéance	Taux d'intérêt	Escompte/prime à l'émission	Produit brut total ¹ (\$ CA)	À l'émission	À la modification ³	
<i>Émissions de 2022</i>								
11 février 2022 (billets subordonnés) ⁴	750 US	2082	5,250 %	Valeur nominale	951	13	-	
11 mars 2022 (billets de premier rang) ⁵	1 000 US	2025	2,950 %	99,934 %	1 283	9	35	
11 mars 2022 (billets de premier rang)	1 250	2025	3,100 %	99,924 %	1 250	7	-	
11 mars 2022 (billets de premier rang)	1 300 US	2027	3,200 %	99,991 %	1 674	13	56	
11 mars 2022 (billets de premier rang)	1 000	2029	3,750 %	99,891 %	1 000	7	39	
11 mars 2022 (billets de premier rang)	2 000 US	2032	3,800 %	99,777 %	2 567	27	112	
11 mars 2022 (billets de premier rang)	1 000	2032	4,250 %	99,987 %	1 000	6	40	
11 mars 2022 (billets de premier rang)	750 US	2042	4,500 %	98,997 %	966	20	64	
11 mars 2022 (billets de premier rang)	2 000 US	2052	4,550 %	98,917 %	2 564	55	168	
11 mars 2022 (billets de premier rang)	1 000	2052	5,250 %	99,483 %	1 000	12	43	

¹ Produit brut avant les coûts de transaction, les escomptes et les primes.

² Les coûts de transaction, escomptes et primes sont inclus dans la valeur comptable de la dette à long terme à titre de coûts de transaction et escomptes différés, et sont comptabilisés dans le bénéfice net selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

³ Pris en compte en tant que modification des passifs financiers correspondants.

⁴ Les coûts de transaction et escomptes différés (le cas échéant) comptabilisés à même la valeur comptable des billets subordonnés sont constatés dans le bénéfice net selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur une période de cinq ans. Les billets subordonnés échéant en 2082 peuvent être remboursés à leur valeur nominale le 15 mars 2027 ou à la date de tout versement d'intérêts subséquent.

⁵ Les billets de premier rang de 1 milliard de dollars américains échéant en 2025 peuvent être remboursés à leur valeur nominale à compter du 15 mars 2023.

En février 2022, nous avons émis pour 750 millions de dollars américains de billets subordonnés échéant en 2082 et assortis d'un taux d'intérêt initial de 5,25 % pour les cinq premières années. S'il se produit certains événements entraînant la faillite ou l'insolvabilité de RCI, le montant du principal restant dû et des intérêts courus sur ces billets subordonnés serait automatiquement converti en actions privilégiées. En parallèle, nous avons résilié les dérivés liés aux taux d'intérêt de 950 millions de dollars conclus en 2021 pour couvrir le risque de taux d'intérêt associé aux émissions futures de titres d'emprunt. Parallèlement à l'émission, nous avons également conclu des dérivés liés à la dette afin de convertir en dollars canadiens la totalité des obligations de paiement d'intérêts et de remboursement de principal. Par conséquent, nous avons reçu un produit net de 740 millions de dollars américains (938 millions de dollars) de cette émission.

En mars 2022, nous avons émis le financement par billets de premier rang de Shaw en vue de financer en partie la contrepartie en trésorerie requise pour réaliser la transaction. Chacun des billets à remboursement obligatoire spécial comporte une clause de « remboursement obligatoire spécial », qui permettait de rembourser les billets à 101 % de leur montant en principal (majoré des intérêts courus) si la transaction n'était pas réalisée avant le 31 décembre 2022. En parallèle, nous avons résilié la facilité de crédit consentie que nous avons obtenue en mars 2021. La convention d'arrangement intervenue entre Rogers et Shaw précise que nous devons maintenir des liquidités suffisantes pour nous assurer de pouvoir financer une partie de la contrepartie en trésorerie de la transaction lors de sa clôture. Nous avons donc comptabilisé le produit net à titre de trésorerie et d'équivalents de trésorerie soumis à des restrictions dans notre état consolidé résumé intermédiaire de la situation financière à hauteur d'environ 12,8 milliards de dollars.

En août 2022, nous avons obtenu le consentement des détenteurs de billets à remboursement obligatoire spécial de reporter au 31 décembre 2023 la date limite pour le remboursement obligatoire spécial pour s'assurer que le financement demeure en vigueur si la transaction est réalisée après le 31 décembre 2022. Ainsi, nous avons payé aux détenteurs de billets des frais liés au consentement initial, y compris d'autres coûts de transaction directement attribuables, de 557 millions de dollars en septembre 2022 (121 millions de dollars et 331 millions de dollars américains). Si la transaction ne se concrétise pas avant le 31 décembre 2022, et si nous ne sommes pas devenus tenus de procéder à un remboursement obligatoire spécial, nous serons tenus de payer aux détenteurs de billets à remboursement obligatoire spécial des frais liés au consentement additionnel d'environ 254 millions de dollars (55 millions de dollars et 152 millions de dollars américains) au plus tard le 9 janvier 2023.

Parallèlement au financement par billets de premier rang de Shaw, nous avons résilié des dérivés liés aux swaps de taux d'intérêt de 2 milliards de dollars américains, des contrats à terme sur obligations de 500 millions de dollars et des dérivés liés aux swaps de taux d'intérêt de 2,3 milliards de dollars conclus en 2021 pour couvrir le risque de taux d'intérêt associé aux émissions futures de titres d'emprunt. Parallèlement aux émissions libellées en dollars américains, nous avons également conclu des dérivés liés à la dette afin de convertir en dollars canadiens la totalité des obligations de paiement d'intérêts et de remboursement de principal. Nous avons donc reçu un produit net de 6,95 milliards de dollars américains (8,93 milliards de dollars) de ces émissions de billets libellés en dollars américains.

Remboursements sur les billets de premier rang et règlements des dérivés connexes

En juin 2022, nous avons remboursé la totalité du principal sur nos billets de premier rang à 4,00 % d'un montant de 600 millions de dollars à l'échéance. Aucun dérivé n'était associé à ces billets de premier rang.

En mars 2022, nous avons remboursé à l'échéance la totalité du principal sur nos billets de premier rang de 750 millions de dollars américains assortis d'un taux variable et les dérivés liés à la dette connexes. Par conséquent, nous avons remboursé un montant de 1 019 millions de dollars, dont 75 millions de dollars pour le règlement des dérivés liés à la dette connexes.

En mars 2021, nous avons remboursé à l'échéance la totalité du principal sur nos billets de premier rang de 1,45 milliard de dollars, assortis d'un taux de 5,34 %. Aucun dérivé n'était associé à ces billets de premier rang.

Dividendes

Le tableau ci-dessous présente un résumé des dividendes que nous avons déclarés et payés en 2022 et en 2021 sur les actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote (les « actions de catégorie A ») et les actions ordinaires de catégorie B sans droit de vote (les « actions de catégorie B sans droit de vote ») de RCI en circulation. Le 8 novembre 2022, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 0,50 \$ par action de catégorie A et action de catégorie B sans droit de vote, payable le 3 janvier 2023 aux actionnaires inscrits le 9 décembre 2022.

Date de déclaration	Date de clôture des registres	Date de versement	Dividende par action (en \$)	Dividendes payés (en millions de dollars)
26 janvier 2022	10 mars 2022	1 ^{er} avril 2022	0,50	252
19 avril 2022	10 juin 2022	4 juillet 2022	0,50	253
26 juillet 2022	9 septembre 2022	3 octobre 2022	0,50	253
27 janvier 2021	10 mars 2021	1 ^{er} avril 2021	0,50	252
20 avril 2021	10 juin 2021	2 juillet 2021	0,50	253
20 juillet 2021	9 septembre 2021	1 ^{er} octobre 2021	0,50	253
20 octobre 2021	10 décembre 2021	4 janvier 2022	0,50	252

Flux de trésorerie disponibles

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2022	2021	Variation en %	2022	2021	Variation en %
BAlIA ajusté	1 583	1 600	(1)	4 714	4 365	8
Déduire :						
Dépenses d'investissement ¹	872	739	18	2 299	1 942	18
Intérêts sur les emprunts, montant net, et intérêts inscrits à l'actif	287	179	60	847	545	55
Impôt sur le résultat en trésorerie ²	145	175	(17)	430	675	(36)
Flux de trésorerie disponibles	279	507	(45)	1 138	1 203	(5)
Ajouter (déduire)						
Intérêts sur le financement par billets de premier rang de Shaw	139	–	–	308	–	–
Intérêts gagnés sur la trésorerie et équivalents de trésorerie soumis à des restrictions	(71)	–	–	(105)	–	–
Flux de trésorerie disponibles compte non tenu du financement de Shaw	347	507	(32)	1 341	1 203	11

¹ Comprennent les entrées d'immobilisations corporelles, déduction faite du produit de la sortie, et ne tiennent pas compte des dépenses liées aux licences d'utilisation de spectre, des entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation, ni des actifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises.

² L'impôt sur le résultat en trésorerie est présenté après déduction des remboursements d'impôt reçus.

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois à l'étude, les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles compte non tenu du financement de Shaw ont diminué à cause de la hausse des dépenses d'investissement et de la hausse des intérêts sur les emprunts associés à la transaction, ces facteurs ayant été en partie contrebalancés par une baisse de l'impôt sur le résultat en trésorerie.

Survol de l'état de la situation financière

États consolidés de la situation financière

(en millions de dollars)	Au 30 septembre 2022	Au 31 décembre 2021	Variation (en \$)	Variation (en %)	Explication des principales variations
Actifs					
Actifs courants					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	687	715	(28)	(4)	Se reporter à la rubrique « Gestion de nos liquidités et de nos ressources financières ».
Trésorerie et équivalents de trésorerie soumis à des restrictions	12 837	–	12 837	–	Reflète les restrictions liées à l'emploi du produit de l'émission des billets de premier rang de Shaw et à la conservation de liquidités.
Débiteurs	3 731	3 847	(116)	(3)	Reflète principalement le caractère saisonnier des activités.
Stocks	325	535	(210)	(39)	Reflète une diminution des stocks d'appareils sans fil en raison du caractère saisonnier des activités.
Partie courante des actifs sur contrat	111	115	(4)	(3)	n. s.
Autres actifs courants	523	497	26	5	n. s.
Partie courante des instruments dérivés	435	120	315	n. s.	Tient compte du reclassement dans la partie courante de nos dérivés liés à la dette relativement à nos billets de premier rang de 500 millions de dollars américains arrivant à échéance en mars 2023 et de la juste valeur des nouveaux dérivés liés aux dépenses arrivant à échéance en 2023.
Total des actifs courants	18 649	5 829	12 820	n. s.	
Immobilisations corporelles	15 325	14 666	659	4	Rend principalement compte des dépenses d'investissement et des entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation, contrebalancées en partie par la charge d'amortissement.
Immobilisations incorporelles	12 262	12 281	(19)	–	n. s.
Placements	1 995	2 493	(498)	(20)	Rend principalement compte des diminutions de la juste valeur pour certains placements négociés en bourse.
Instruments dérivés	1 358	1 431	(73)	(5)	Tient compte des variations de la valeur de marché des dérivés liés à la dette par suite de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain et du reclassement dans la partie courante de nos dérivés liés à la dette relativement à nos billets de premier rang de 500 millions de dollars américains arrivant à échéance en mars 2023.
Créances liées au financement	716	854	(138)	(16)	Reflète la diminution du nombre de nouveaux abonnés achetant des appareils.
Autres actifs à long terme	453	385	68	18	Rend principalement compte d'une hausse des actifs des régimes de retraite découlant des cotisations de l'employeur à ces régimes.
Goodwill	4 025	4 024	1	–	n. s.
Total des actifs	54 783	41 963	12 820	31	
Passifs et capitaux propres					
Passifs courants					
Emprunts à court terme	3 015	2 200	815	37	Tient compte d'une augmentation des montants prélevés sur notre programme de titrisation des créances, en partie annulée par une diminution de nos facilités de crédit non renouvelables.
Créditeurs et charges à payer	3 243	3 416	(173)	(5)	Reflète le caractère saisonnier des activités.
Impôt sur le résultat à payer	–	115	(115)	(100)	Rend compte d'une baisse de l'impôt à payer découlant du versement d'acomptes provisionnels.
Autres passifs courants	157	607	(450)	(74)	Reflète principalement la résiliation de nos dérivés liés aux taux d'intérêt à l'émission de nos billets de premier rang et de nos billets subordonnés et les variations de la valeur de marché des dérivés liés à la dette par suite de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain.
Passifs sur contrat	354	394	(40)	(10)	n. s.
Partie courante de la dette à long terme	685	1 551	(866)	(56)	Tient compte du remboursement des billets de premier rang de 750 millions de dollars américains en mars 2022 et des billets de premier rang de 600 millions de dollars en juin 2022, en partie annulé par le reclassement dans les éléments courants de billets de premier rang de 500 millions de dollars américains échéant en mars 2023.
Partie courante des obligations locatives	351	336	15	4	n. s.
Total des passifs courants	7 805	8 619	(814)	(9)	
Provisions	52	50	2	4	n. s.
Dette à long terme	31 550	17 137	14 413	84	Tient surtout compte des émissions de nos billets subordonnés de 750 millions de dollars américains et de nos billets de premier rang de 4,25 milliards de dollars et de 7,05 milliards de dollars américains, en partie annulés par le reclassement dans les éléments courants de nos billets de premier rang de 500 millions de dollars américains échéant en mars 2023.
Obligations locatives	1 661	1 621	40	2	Tient compte des obligations liées aux nouveaux contrats de location.
Autres passifs à long terme	598	565	33	6	Tient compte surtout de variations de la valeur de marché de certains dérivés liés à la dette par suite des changements de l'environnement de taux d'intérêt au Canada et aux États-Unis.
Passifs d'impôt différé	3 455	3 439	16	–	n. s.
Total des passifs	45 121	31 431	13 690	44	
Capitaux propres	9 662	10 532	(870)	(8)	Rend compte des variations des résultats non distribués et des réserves liées aux capitaux propres.
Total des passifs et des capitaux propres	54 783	41 963	12 820	31	

Situation financière

Liquidités disponibles

Les tableaux ci-après et les paragraphes qui les accompagnent résument les liquidités disponibles aux termes de notre trésorerie et de ses équivalents, de nos facilités de crédit bancaire, de nos facilités de lettres de crédit et de nos emprunts à court terme au 30 septembre 2022 et au 31 décembre 2021.

Au 30 septembre 2022 (en millions de dollars)	Somme de toutes les sources	Montant prélevé	Lettres de crédit	Programme de papier commercial en dollars américains ¹	Montant net disponible
Trésorerie et équivalents de trésorerie	687	–	–	–	687
Facilités de crédit bancaire ²					
Renouvelable	4 000	–	8	1 018	2 974
Lettres de crédit en cours	72	–	72	–	–
Titrisation de créances ²	2 000	2 000	–	–	–
Total	6 759	2 000	80	1 018	3 661

¹ Les montants se rapportant au programme de papier commercial en dollars américains correspondent aux montants bruts avant l'escompte à l'émission.

² La somme de toutes les sources de liquidités disponibles aux termes de nos facilités de crédit bancaire et de notre programme de titrisation des créances correspond à la limite de crédit totale des conventions concernées. Le montant prélevé et les lettres de crédit émises aux termes de ces conventions correspondent à l'encours actuel. Le montant relatif au programme de papier commercial en dollars américains correspond au montant des prélèvements effectués, qui sont garantis par notre facilité de crédit renouvelable.

Au 31 décembre 2021 (en millions de dollars)	Somme de toutes les sources	Montant prélevé	Lettres de crédit	Programme de papier commercial en dollars américains ¹	Montant net disponible
Trésorerie et équivalents de trésorerie	715	–	–	–	715
Facilités de crédit bancaire ²					
Renouvelable	4 000	–	8	894	3 098
Non renouvelables	507	507	–	–	–
Lettres de crédit en cours	72	–	72	–	–
Titrisation de créances ²	1 200	800	–	–	400
Total	6 494	1 307	80	894	4 213

¹ Les montants se rapportant au programme de papier commercial en dollars américains correspondent aux montants bruts avant l'escompte à l'émission.

² La somme de toutes les sources de liquidités disponibles aux termes de nos facilités de crédit bancaire et de notre programme de titrisation des créances correspond à la limite de crédit totale des conventions concernées. Le montant prélevé et les lettres de crédit émises aux termes de ces conventions correspondent à l'encours actuel. Le montant relatif au programme de papier commercial en dollars américains correspond au montant des prélèvements effectués, qui sont garantis par notre facilité de crédit renouvelable.

En plus des sources de liquidités disponibles mentionnées ci-dessus, nous détenons 1 100 millions de dollars de titres de sociétés cotées en bourse au 30 septembre 2022 (1 581 millions de dollars au 31 décembre 2021).

Notre trésorerie et nos équivalents de trésorerie soumis à des restrictions ne sont pas inclus dans les liquidités disponibles puisque les fonds ont été mobilisés dans le seul but de financer une partie de la contrepartie en trésorerie relative à la transaction. Par conséquent, la trésorerie et les équivalents de trésorerie soumis à des restrictions ne peuvent servir à d'autres fins. La facilité de crédit à terme de 6 milliards de dollars liée à la transaction que nous avons contractée n'est également pas prise en compte dans les liquidités disponibles, car le montant que nous pouvons prélever sur cette facilité ne peut servir qu'à financer en partie la transaction. La convention de crédit bancaire que nous avons obtenue auprès de la Banque de l'infrastructure du Canada (se reporter à la rubrique « Gestion de nos liquidités et de nos ressources financières ») n'est pas prise en compte dans les liquidités disponibles, car tout montant prélevé ne peut être affecté qu'à des projets à large bande conformément au Fonds pour la large bande universelle; par conséquent, la convention de crédit bancaire ne peut servir à d'autres fins générales.

Coût moyen pondéré des emprunts

Le coût moyen pondéré de nos emprunts se chiffrait à 4,41 % au 30 septembre 2022 (3,95 % au 31 décembre 2021) et le terme moyen pondéré à l'échéance était de 12,0 années (11,6 années au 31 décembre 2021). Ces chiffres tiennent compte du remboursement prévu des billets subordonnés à leur cinquième anniversaire.

Notations de crédit

Le tableau suivant présente les notations de crédit des débentures, des billets de premier rang et des billets subordonnés en circulation de RCI (long terme) et du papier commercial libellé en dollars américains (court terme) au 30 septembre 2022.

Émission	S&P Global Rating Services	Moody's	Fitch	DBRS Morningstar.
Cote de risque financier d'entreprise	BBB+, sous surveillance avec implication négative	Baa1, sous révision	BBB+, sous surveillance avec implication négative	BBB (élevé), sous surveillance avec implication négative
Dette de premier rang non garantie	BBB+, sous surveillance avec implication négative	Baa1, sous révision	BBB+, sous surveillance avec implication négative	BBB (élevé), sous surveillance avec implication négative
Dette subordonnée	BBB-, sous surveillance avec implication négative	Baa3, sous révision	BBB-, sous surveillance avec implication négative	BBB (élevé), sous surveillance avec implication négative
Papier commercial libellé en dollars américains	A-2, sous surveillance avec implication négative	P-2, sous révision	s. o. ¹	s. o. ¹

¹ Nous n'avons pas demandé à Fitch ou à DBRS Morningstar de noter nos obligations à court terme.

En raison de l'entente visant l'acquisition de Shaw et des engagements liés à la transaction qui s'y rapporte, chacune de ces agences de notation a placé nos notations de crédit sous surveillance. Nous nous attendons à ce que chacune de ces agences de notation termine sa révision à la clôture de la transaction. Pour en savoir plus sur notre entente avec Shaw et la transaction, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Transaction visant Shaw ».

Dette nette ajustée et ratios d'endettement

Nous utilisons la dette nette ajustée et le ratio d'endettement pour procéder à des analyses liées à l'évaluation et prendre des décisions liées à la structure du capital. La dette nette ajustée comprend la dette à long terme, les actifs ou passifs nets au titre des dérivés liés à la dette, les emprunts à court terme, les obligations locatives et la trésorerie et les équivalents de trésorerie ou les avances bancaires.

(en millions de dollars, sauf les ratios)	Au 30 septembre 2022	Au 31 décembre 2021
Dette à long terme ¹	33 118	18 873
Ajustement lié aux billets subordonnés ²	(1 514)	(1 000)
Actifs nets au titre des dérivés liés à la dette évalués sans ajustement lié au risque de crédit ³	(1 468)	(1 278)
Emprunts à court terme	3 015	2 200
Obligations locatives	2 012	1 957
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(687)	(715)
Trésorerie et équivalents de trésorerie soumis à des restrictions ⁴	(12 837)	–
Dette nette ajustée ^{2,5}	21 639	20 037
Divisée par : BAIIA ajusté des 12 derniers mois	6 236	5 887
Ratio d'endettement ⁵	3,5	3,4
Dette nette ajustée	21 639	20 037
Ajouter (déduire)		
Financement par billets de premier rang de Shaw	(13 913)	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie soumis à des restrictions	12 837	–
Passifs nets au titre des dérivés liés à la dette se rapportant au financement par billets de premier rang de Shaw	(82)	–
Coûts de transaction se rapportant au financement par billets de premier rang de Shaw	(707)	–
Produit d'intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie soumis à des restrictions	105	–
Intérêts versés sur le financement par billets de premier rang de Shaw	(199)	–
Dette nette ajustée, compte non tenu du financement de Shaw ⁵	19 680	20 037
Divisée par : BAIIA ajusté des 12 derniers mois	6 236	5 887
Ratio d'endettement, compte non tenu du financement de Shaw ⁵	3,2	3,4

¹ Compte tenu de la partie courante et de la partie à long terme de la dette à long terme, compte non tenu des coûts de transaction et escomptes différés.

² Dans le calcul de la dette nette ajustée et du ratio d'endettement, nous estimons qu'il est approprié d'ajuster 50 % de la valeur de nos billets subordonnés, car cette méthode prend en compte certaines circonstances relatives à la priorité de paiement et les agences de notation l'emploi couramment pour évaluer le niveau d'endettement.

³ Nous estimons qu'il est souvent d'usage d'inclure dans le calcul de la dette nette ajustée et du ratio d'endettement les dérivés liés à la dette évalués sans ajustement lié au risque de crédit pour évaluer le niveau d'endettement de même qu'aux fins de l'évaluation à la valeur de marché et de l'exécution de transactions.

⁴ Dans le calcul de la dette nette ajustée, nous avons déduit notre trésorerie et nos équivalents de trésorerie soumis à des restrictions puisque ces fonds ont été mobilisés dans le seul but de financer une partie de la contrepartie en trésorerie de la transaction ou, si la transaction ne pouvait être menée à terme, les fonds seraient affectés au remboursement des billets de premier rang qui s'appliquent, exclusion faite des primes. Par conséquent, nous estimons que le fait de n'inclure que les billets de premier rang sous-jacents ne serait pas représentatif de notre calcul de la dette nette ajustée avant la réalisation de la transaction ou le remboursement des billets de premier rang.

⁵ La dette nette ajustée et le ratio d'endettement sont des mesures de la gestion du capital. Le ratio d'endettement, compte non tenu du financement de Shaw est un ratio non conforme aux PCGR. La dette nette ajustée, compte non tenu du financement de Shaw est une mesure financière non conforme aux PCGR et est une composante du ratio d'endettement, compte non tenu du financement de Shaw. Il ne s'agit pas de mesures financières ayant une signification normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, il se pourrait qu'elles ne puissent pas être comparées à d'autres mesures financières similaires présentées par d'autres sociétés. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces mesures.

Nous utilisons la dette nette ajustée, compte non tenu du financement de Shaw pour évaluer notre dette et nos soldes de trésorerie compte non tenu de l'incidence du financement par billets de premier rang de Shaw, puisque ceux-ci ont été émis dans le but unique de financer la transaction, dont la clôture n'a pas encore eu lieu. Pour calculer la dette nette ajustée compte non tenu du financement de Shaw, nous apportons à la dette nette ajustée des ajustements supplémentaires afin d'en exclure les soldes du financement par billets de premier rang de Shaw, notre solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie soumis à des restrictions et les passifs nets au titre des dérivés liés à la dette se rapportant au financement par billets de premier rang libellés en dollars américains de Shaw, ainsi que les coûts de transaction cumulatifs que nous avons payés à ce jour relativement au financement par billets de premier rang de Shaw, le produit d'intérêts cumulatif que nous avons gagné sur le solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie soumis à des restrictions et les intérêts cumulatifs que nous avons payés sur le financement par billets de premier rang de Shaw.

Actions ordinaires en circulation

	Au 30 septembre 2022	Au 31 décembre 2021
Actions ordinaires en circulation ¹		
Actions de catégorie A avec droit de vote	111 152 011	111 153 411
Actions de catégorie B sans droit de vote	393 773 307	393 771 907
Total des actions ordinaires	504 925 318	504 925 318
Options d'achat d'actions de catégorie B sans droit de vote		
Options en circulation	9 957 051	6 494 001
Options en circulation exerçables	3 084 989	2 373 717

¹ Les porteurs des actions de catégorie B sans droit de vote ont le droit d'être convoqués à toute assemblée des actionnaires et d'y assister; toutefois, sauf dans la mesure prévue par la législation ou les règlements de marchés boursiers, ils n'ont pas de droit de vote lors d'une telle assemblée. Si une offre est déposée en vue d'acheter les actions de catégorie A en circulation, aucune exigence en vertu de la législation applicable ou de nos actes constitutifs ne stipule qu'une offre doit être faite à l'égard des actions de catégorie B sans droit de vote en circulation et il n'y a aucune clause de protection à l'intention des actionnaires aux termes de nos actes constitutifs. Si une offre est déposée en vue d'acheter des actions des deux catégories d'actions, les modalités de l'offre peuvent être différentes pour les actions de catégorie A de celles pour les actions de catégorie B sans droit de vote.

Gestion des risques financiers

La présente section doit être lue en parallèle avec la rubrique « Gestion des risques financiers » de notre rapport de gestion annuel de 2021. Nous avons recours à des instruments dérivés pour gérer les risques financiers liés à nos activités commerciales. Nous avons recours à des instruments dérivés aux seules fins de la gestion des risques, et non pas à des fins de spéculation. Nous gérons également notre exposition aux taux d'intérêt fixes et variables et, au 30 septembre 2022, nous avons fixé un taux d'intérêt sur 91,1 % de l'encours de notre dette, y compris les emprunts à court terme (89,3 % au 31 décembre 2021).

Dérivés liés à la dette

Nous avons recours à des swaps de devises et de taux d'intérêt, à des swaps de devises et de taux d'intérêt à terme ainsi qu'à des contrats de change à terme (collectivement, les « dérivés liés à la dette ») pour gérer les risques liés à la fluctuation des cours de change et des taux d'intérêt relativement à nos débetures et billets de premier rang, à nos billets subordonnés, à nos obligations locatives, aux montants prélevés sur nos facilités de crédit et à nos emprunts sur papier commercial libellés en dollars américains. Nous désignons généralement les dérivés liés à la dette afférents à nos débetures et billets de premier rang, à nos billets subordonnés et à nos obligations locatives comme des couvertures à des fins comptables afin de couvrir le risque de change ou le risque de taux d'intérêt relatif à des instruments d'emprunt spécifiques qui ont été émis ou dont l'émission est prévue. Les dérivés liés à la dette se rapportant aux billets libellés en dollars américains échéant en 2025, aux montants prélevés sur nos facilités de crédit et à nos emprunts sur papier commercial libellés en dollars américains n'ont pas été désignés comme couvertures à des fins comptables.

Facilités de crédit et programme de papier commercial libellés en dollars américains

Le tableau suivant présente un sommaire des dérivés liés à la dette que nous avons conclus et réglés relativement à nos prélèvements sur les facilités de crédit et à notre programme de papier commercial libellé en dollars américains au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2022 et 2021.

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 30 septembre 2022			Période de neuf mois close le 30 septembre 2022		
	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)
<i>Facilités de crédit</i>						
Dérivés liés à la dette réglés	-	-	-	400	1,268	507
Montant net en trésorerie reçu au règlement			-			9
<i>Programme de papier commercial libellé en dollars américains</i>						
Dérivés liés à la dette conclus	2 052	1,317	2 702	5 295	1,288	6 818
Dérivés liés à la dette réglés	1 960	1,308	2 564	5 259	1,285	6 758
Montant net en trésorerie reçu au règlement			27			48

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 30 septembre 2021			Période de neuf mois close le 30 septembre 2021		
	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)
<i>Facilités de crédit</i>						
Dérivés liés à la dette conclus	400	1,255	502	400	1,255	502
<i>Programme de papier commercial libellé en dollars américains</i>						
Dérivés liés à la dette conclus	1 136	1,267	1 439	1 956	1,261	2 467
Dérivés liés à la dette réglés	628	1,263	793	1 568	1,259	1 974
Montant net en trésorerie payé au règlement			(11)			(16)

Au 30 septembre 2022, nos dérivés liés à la dette en cours se rapportant aux prélèvements effectués sur nos facilités de crédit et à notre programme de papier commercial libellé en dollars américains s'élevaient à des montants notionnels de néant et de 740 millions de dollars américains, respectivement (400 millions de dollars américains et 704 millions de dollars américains, respectivement, au 31 décembre 2021).

Billets de premier rang et billets subordonnés

Le tableau ci-après présente un sommaire des dérivés liés à la dette que nous avons conclus relativement aux billets de premier rang et aux billets subordonnés pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022. Nous n'avons conclu ni réglé aucun dérivé lié à la dette relativement aux billets de premier rang émis au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2021.

(en millions de dollars, sauf les taux d'intérêt)		\$ US		Incidence de la couverture	
Entrée en vigueur	Montant du principal/ montant notionnel (\$ US)	Date d'échéance	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt fixe couvert (\$ CA) ¹	Équivalent (\$ CA)
<i>Émissions de 2022</i>					
11 février 2022	750	2082	5,250 %	5,635 %	951
11 mars 2022 ²	1 000	2025	2,950 %	2,991 %	1 283
11 mars 2022	1 300	2027	3,200 %	3,413 %	1 674
11 mars 2022	2 000	2032	3,800 %	4,232 %	2 567
11 mars 2022	750	2042	4,500 %	5,178 %	966
11 mars 2022	2 000	2052	4,550 %	5,305 %	2 564

¹ Conversion d'un taux d'intérêt nominal fixe libellé en \$ US en un taux moyen pondéré fixe libellé en \$ CA.

² Les dérivés associés à nos billets de premier rang de 1 milliard de dollars américains échéant en 2025 n'ont pas été désignés comme couvertures à des fins comptables.

En mars 2022, nous avons remboursé à l'échéance la totalité du principal restant dû sur nos billets de premier rang à taux variable de 750 millions de dollars américains ainsi que les dérivés liés à la dette connexes, ce qui a donné lieu à un remboursement de 1 019 millions de dollars, dont 75 millions de dollars pour le règlement des dérivés liés à la dette connexes.

Au 30 septembre 2022, nos débetures et billets de premier rang et nos billets subordonnés libellés en dollars américains s'élevaient à 16 100 millions de dollars américains (9 050 millions de dollars américains au 31 décembre 2021), et tous les risques de change connexes faisaient l'objet d'une couverture économique conférée par des dérivés liés à la dette.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, dans le cadre de l'émission d'un montant de 2 milliards de dollars américains de billets de premier rang arrivant à échéance en 2052, nous avons résilié des swaps de devises à déclenchement différé pour un montant notionnel de 2 milliards de dollars américains et avons reçu un montant de 43 millions de dollars au règlement. Au 30 septembre 2022, nous n'avions aucun swap de devises à déclenchement différé en cours (2 milliards de dollars américains au 31 décembre 2021).

Obligations locatives

Le tableau ci-après présente un résumé des dérivés liés à la dette que nous avons conclus et réglés relativement à nos obligations locatives en vigueur au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2022 et 2021.

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 30 septembre 2022			Période de neuf mois close le 30 septembre 2022		
	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)
Dérivés liés à la dette conclus	40	1,350	54	111	1,306	145
Dérivés liés à la dette réglés	32	1,344	43	90	1,311	118

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 30 septembre 2021			Période de neuf mois close le 30 septembre 2021		
	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)
Dérivés liés à la dette conclus	25	1,240	31	99	1,253	124
Dérivés liés à la dette réglés	22	1,318	29	56	1,339	75

Au 30 septembre 2022, nos dérivés liés à la dette en cours se rapportant à nos obligations locatives en vigueur s'élevaient à un montant notionnel de 214 millions de dollars américains (193 millions de dollars américains au 31 décembre 2021) et venaient à échéance d'octobre 2022 à septembre 2025 (de janvier 2022 à décembre 2024 au 31 décembre 2021), et le cours de change moyen s'établissait à 1,296 \$ CA/1 \$ US (1,301 \$ CA/1 \$ US au 31 décembre 2021).

Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Évaluation à la valeur de marché » pour en savoir plus sur nos dérivés liés à la dette.

Dérivés liés aux taux d'intérêt

Nous avons parfois recours à des dérivés liés aux contrats à terme sur obligations ou à des dérivés liés aux swaps de taux d'intérêt (collectivement, les « dérivés liés aux taux d'intérêt ») pour couvrir le risque de taux d'intérêt sur les instruments d'emprunt actuels et futurs. Les dérivés liés aux taux d'intérêt sont désignés comme couvertures à des fins comptables.

En parallèle avec l'émission, en février 2022, de nos billets subordonnés de 750 millions de dollars américains, nous avons résilié pour 950 millions de dollars de dérivés liés aux swaps de taux d'intérêt et reçu 33 millions de dollars au règlement.

En parallèle avec l'émission, en mars 2022, de nos billets de premier rang de 7,05 milliards de dollars américains (9,05 milliards de dollars) et de 4,25 milliards de dollars, nous avons résilié :

- pour 2 milliards de dollars américains de dérivés liés aux swaps de taux d'intérêt et payé 129 millions de dollars américains (165 millions de dollars) au règlement;
- pour 500 millions de dollars de contrats à terme sur obligations et pour 2,3 milliards de dollars de dérivés liés aux swaps de taux d'intérêt et reçu 80 millions de dollars au règlement.

Au 30 septembre 2022, nous n'avions aucun dérivé lié aux taux d'intérêt en cours.

Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Évaluation à la valeur de marché » pour en savoir plus sur nos dérivés liés aux taux d'intérêt.

Dérivés liés aux dépenses

Nous avons recours à des contrats de change à terme (les « dérivés liés aux dépenses ») afin de gérer le risque de change inhérent à nos activités en désignant ces dérivés comme couvertures à des fins comptables à l'égard de certaines dépenses opérationnelles et dépenses d'investissement attendues.

Le tableau ci-dessous présente les dérivés liés aux dépenses que nous avons conclus ou réglés au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2022 et 2021.

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 30 septembre 2022			Période de neuf mois close le 30 septembre 2022		
	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)
Dérivés liés aux dépenses conclus	-	-	-	852	1,251	1 066
Dérivés liés aux dépenses réglés	255	1,282	327	735	1,288	947

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 30 septembre 2021			Période de neuf mois close le 30 septembre 2021		
	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)	Montant notionnel (\$ US)	Cours de change	Montant notionnel (\$ CA)
Dérivés liés aux dépenses conclus	120	1,250	150	330	1,245	411
Dérivés liés aux dépenses réglés	255	1,361	347	735	1,361	1 000

Au 30 septembre 2022, nos dérivés liés aux dépenses en cours s'élevaient à un montant notionnel de 1 185 millions de dollars américains (1 068 millions de dollars américains au 31 décembre 2021) et venaient à échéance d'octobre 2022 à décembre 2023 (de janvier 2022 à décembre 2023 au 31 décembre 2021), et le cours de change moyen s'établissait à 1,259 \$ CA/1 \$ US (1,287 \$ CA/1 \$ US au 31 décembre 2021).

Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Évaluation à la valeur de marché » pour en savoir plus sur nos dérivés liés aux dépenses.

Dérivés liés aux capitaux propres

Nous avons recours à des swaps sur rendement total (les « dérivés liés aux capitaux propres ») pour couvrir le risque d'appréciation du cours des actions de catégorie B sans droit de vote attribuées dans le cadre de nos programmes de rémunération fondée sur des actions. Les dérivés liés aux capitaux propres n'ont pas été désignés comme couvertures à des fins comptables.

Au 30 septembre 2022, nous avons des dérivés liés aux capitaux propres en cours à l'égard de 5,0 millions d'actions de catégorie B sans droit de vote (5,0 millions au 31 décembre 2021) assorties d'un cours moyen pondéré de 53,10 \$ (53,10 \$ au 31 décembre 2021).

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2021, nous avons conclu 0,4 million de dérivés liés aux capitaux propres à un prix moyen pondéré de 60,98 \$. Nous avons également fixé à nouveau, à 59,64 \$, le prix moyen pondéré de 0,5 million de dérivés liés aux capitaux propres et reçu un produit net de 3 millions de dollars. En parallèle, nous avons révisé les dates d'échéance de certains de nos dérivés liés aux capitaux propres, maintenant fixées en avril 2023 (auparavant en avril 2021).

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, nous avons signé des accords de prorogation pour le reste de nos contrats de dérivés liés aux capitaux propres selon des modalités essentiellement identiques, avec des dates d'échéance révisées et maintenant fixées en avril 2023 (auparavant en avril 2022).

Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Évaluation à la valeur de marché » pour en savoir plus sur nos dérivés liés aux capitaux propres.

Règlements en trésorerie de dérivés liés à la dette et de contrats à terme

Le tableau ci-dessous présente le montant net du produit reçu (des paiements versés) au règlement de dérivés liés à la dette et de contrats à terme pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2022 et 2021.

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 30 septembre 2022			Période de neuf mois close le 30 septembre 2022		
	Règlements (\$ US)	Cours de change	Règlements (\$ CA)	Règlements (\$ US)	Cours de change	Règlements (\$ CA)
Facilités de crédit			-			9
Programme de papier commercial libellé en dollars américains			27			48
Billets de premier rang et billets subordonnés			-			(75)
Swaps de devises à déclenchement différé			-			43
Dérivés liés aux taux d'intérêt (\$ CA)			-			113
Dérivés liés aux taux d'intérêt (\$ US)	-	-	-	(129)	1,279	(165)
Produit reçu (paiements versés) au règlement de dérivés liés à la dette et de contrats à terme, montant net			27			(27)

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 30 septembre 2021		Période de neuf mois close le 30 septembre 2021	
	Règlements (\$ CA)		Règlements (\$ CA)	
Programme de papier commercial libellé en dollars américains		(11)		(16)
Paiements versés au règlement de dérivés liés à la dette et de contrats à terme, montant net		(11)		(16)

Engagements et obligations contractuelles

Il y a lieu de se reporter à notre rapport de gestion annuel de 2021 pour obtenir un résumé de nos obligations aux termes d'accords contractuels fermes, notamment les engagements de paiements futurs découlant d'emprunts à long terme et de contrats de location, lesquels sont également analysés aux notes 17, 21 et 28 afférentes aux états financiers consolidés audités annuels de 2021.

Sauf indication contraire dans le présent rapport de gestion, aucune autre modification significative n'a été apportée à nos principales obligations contractuelles, telles qu'elles sont présentées dans notre rapport de gestion annuel de 2021, depuis le 31 décembre 2021.

Évolution de la réglementation

La réglementation d'importance qui influait sur nos activités en date du 3 mars 2022 est présentée dans notre rapport de gestion annuel de 2021. Les modifications importantes concernant la réglementation survenue depuis cette date sont décrites ci-après.

Examen de la transaction par ISDE Canada

Le 25 octobre 2022, le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie a rejeté, sur le plan administratif, notre demande initiale de mars 2021, qui n'avait pas été retirée malgré la transaction visant Freedom proposée, de transférer les licences de spectre de Freedom à Rogers. En prévision de la transaction visant Freedom proposée, le ministre a posé certaines conditions (Québecor a annoncé son intention de les accepter) avant qu'il n'envisage d'approuver le transfert des licences de spectre de Freedom à Vidéotron. La transaction visant Freedom proposée continue d'être examinée par ISDE Canada.

Questions liées à la panne de réseau

Le 11 juillet 2022, des suites de la panne de réseau survenue le 8 juillet 2022, le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie a annoncé qu'il avait enjoint les grandes compagnies de télécommunications du Canada à améliorer la résilience et la fiabilité de leurs réseaux en s'assurant que des ententes officielles soient en place dans les 60 jours en ce qui a trait à i) l'itinérance d'urgence, ii) l'assistance mutuelle en cas de panne et iii) un protocole de communication pour mieux informer le public et les autorités advenant des urgences liées aux télécommunications. Le 7 septembre 2022, nous avons annoncé qu'un protocole d'entente officiel avait été signé par les principales entreprises de télécommunications du Canada en ce qui a trait au soutien réciproque pour l'itinérance d'urgence, l'assistance mutuelle et les protocoles de communications en cas de panne de réseau à l'avenir.

Le 12 juillet 2022, le CRTC a émis une demande d'information nous ordonnant de répondre à des questions détaillées et à fournir une explication approfondie au sujet de la panne de réseau. Le CRTC a demandé une explication détaillée de la cause et du déroulement de la panne de réseau, ainsi que des mesures que nous mettrons en œuvre pour éviter que cela se reproduise. Le 22 juillet 2022, nous avons fourni des réponses aux questions du CRTC. Le 5 août 2022, le CRTC a émis une autre demande d'information, pour laquelle Rogers a déposé des réponses le 22 août 2022.

Le 15 juillet 2022, le Comité permanent de l'industrie et de la technologie de la Chambre des communes a annoncé qu'il allait étudier la panne de réseau, notamment les causes sous-jacentes et son incidence sur les familles, les consommateurs et les entreprises. Le comité a tenu des réunions en juillet 2022 au cours desquelles des représentants de Rogers, entre autres, ont comparu.

Enchères de licences d'utilisation du spectre de 3 800 MHz

Le 30 juin 2022, ISED Canada a publié son Cadre politique et de délivrance de licences concernant le spectre de la bande de 3 800 MHz établissant les règles des enchères à venir. La bande de 3 800 MHz, ainsi que la bande de 3 500 MHz mise aux enchères en 2021, sont essentielles au soutien de réseaux 5G robustes. Les enchères devraient débuter en octobre 2023. Les règles comprennent des mesures comme i) l'imposition d'un plafond de 100 MHz pour les grands fournisseurs de services nationaux (soit RCCI, Bell Mobilité Inc. et Telus Communications Inc.) pour l'acquisition de licences d'utilisation du spectre de 3 500 MHz et de celui de 3 800 MHz combinées, ii) la réservation de 150 MHz dans les spectres de 3 500 MHz et de 3 800 MHz pour les plus petits concurrents et iii) la mise en place d'exigences de déploiement rigoureuses nécessitant le déploiement du spectre remporté aux enchères dans un certain délai sous peine de perdre les licences connexes.

Examen de la transaction par le Bureau de la concurrence

Le 9 mai 2022, le Bureau de la concurrence (le « Bureau ») a annoncé qu'il a déposé une demande auprès du Tribunal de la concurrence remettant en question la transaction afin d'obtenir une ordonnance judiciaire pour bloquer la conclusion de la transaction jusqu'à ce qu'une décision soit prise à l'égard de la demande du Bureau pour remettre en question la transaction. Les préoccupations du Bureau ont trait à l'incidence de la transaction sur la concurrence pour les services sans-fil au Canada. Plus précisément, le Bureau allègue que la transaction diminuerait sensiblement la concurrence sur le marché du sans-fil au Canada. Le 30 mai 2022, Rogers et Shaw ont convenu avec le Bureau qu'elles ne tenteraient pas de conclure la transaction avant de conclure une entente avec le Bureau ou avant qu'une décision ne soit rendue en notre faveur par le Tribunal. Le 3 juin 2022, Rogers et Shaw ont déposé des réponses s'opposant à la demande de remise en question de la transaction par le Bureau, dont une proposition visant une cession complète de Freedom Mobile (comme convenu par la suite avec Québecor dans la transaction visant Freedom proposée), qui permettrait le maintien d'un quatrième grand fournisseur de services sans fil.

Le 16 juin 2022, le Bureau a déposé sa réponse écrite à nos réponses du 3 juin 2022. Le 17 juin 2022, le Tribunal a émis une ordonnance établissant le calendrier de son examen de la demande du Bureau.

Le 4 juillet 2022, le procureur général de l'Alberta a annoncé qu'il interviendra dans les procédures judiciaires et qu'il ne prenait pas position pour le moment. Le 8 juillet 2022, Vidéotron a déposé une motion pour obtenir le statut d'intervenant dans les procédures auprès du Tribunal et soutenir les positions de Rogers et de Shaw, ce qui lui a par la suite été accordé.

Le 27 octobre 2022, Rogers, Shaw et Vidéotron ont participé à une deuxième médiation avec le Bureau. La médiation n'a pas abouti à un règlement négocié et, par conséquent, le processus du Tribunal a débuté le 7 novembre 2022. Le début du processus du Tribunal ne nous empêche pas de poursuivre nos discussions avec le Bureau pour tenter d'en arriver à un règlement négocié.

Examen de la transaction par le CRTC

Le 24 mars 2022, le CRTC a approuvé notre acquisition des services de diffusion de Shaw, sous réserve de certaines conditions et modifications, notamment :

- contribuer à hauteur de 27,2 millions de dollars au système de radiodiffusion en finançant diverses initiatives et fonds, notamment ceux qui soutiennent la production de contenu par des producteurs autochtones et des membres de groupes qui luttent pour l'équité;
- présenter des rapports annuels en ce qui concerne les engagements que nous avons pris pour accroître notre soutien des nouvelles locales, notamment en employant plus de journalistes dans les stations de notre réseau Citytv^{MC} partout au pays et en produisant chaque année 48 émissions spéciales de nouvelles afin de refléter les collectivités locales;
- distribuer au moins 45 services indépendants de langue anglaise et de langue française sur chacun de nos services par câble et de nos services par satellite;
- fournir des garanties visant à assurer que les fournisseurs de câblodistribution qui dépendent des signaux que nous fournissons puissent toujours desservir leurs collectivités, notamment celles qui se situent en zones rurales ou dans des régions éloignées.

L'approbation du CRTC ne porte que sur les composantes de radiodiffusion de la transaction. Le Bureau et ISDE Canada poursuivent leur examen de la transaction.

Mise à jour sur les risques et les incertitudes

Il y a lieu de se reporter à notre rapport de gestion annuel de 2021 pour une analyse des principaux risques et incertitudes susceptibles d'avoir une incidence défavorable significative sur nos activités et nos résultats financiers au 3 mars 2022, lesquels doivent être étudiés à la lumière du présent rapport de gestion. Les facteurs susceptibles de contribuer à ces risques et incertitudes sont exposés ci-après.

Transaction visant Shaw

La transaction présente un certain nombre de risques additionnels qui sont présentés dans notre rapport de gestion annuel de 2021, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de Rogers et de Shaw. Une mise à jour de ces risques et des ajouts à ceux-ci sont présentés ci-dessous.

Approbations des principales autorités de réglementation et autres conditions

En lien avec l'obtention des approbations des principales autorités de réglementation, nous nous attendons à ce que des désinvestissements ou d'autres mesures soient exigés par les autorités de réglementation ou gouvernementales. À cette fin, Rogers, Shaw et Québecor ont annoncé la transaction visant Freedom le 17 juin 2022. La transaction visant Freedom est assujettie à l'approbation en vertu de la *Loi sur la concurrence* et à l'approbation d'ISED Canada et est conditionnelle à la conclusion de la transaction. À l'heure actuelle, le Bureau a déclaré qu'il n'entend pas approuver la transaction visant Freedom ainsi que la transaction dans leur forme actuellement proposée et la possibilité de parvenir à négocier un règlement avec le Bureau a été sensiblement réduite. Par conséquent, nous ne serons autorisés à conclure la transaction que si nous parvenons à contester la demande du Bureau auprès du Tribunal. Par ailleurs, ISED Canada doit approuver le transfert de licences d'utilisation du spectre relativement à la transaction visant Freedom.

Bien que nous sommes d'avis que la demande du Bureau devrait être rejetée par le Tribunal, l'issue de l'audience du Tribunal, y compris d'appels connexes est intrinsèquement incertaine et pourrait i) occasionner d'importants retards pour la conclusion ou l'annulation de la transaction ou ii) empêcher entièrement la conclusion de la transaction et, dans chaque cas, avoir une incidence correspondante importante sur nos activités, notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie.

Le temps nécessaire pour répondre aux préoccupations du Bureau et convenir de modalités d'un règlement négocié avec le Bureau (ou tout litige connexe, incluant une audience du Tribunal), ainsi que pour obtenir l'approbation d'ISED Canada, ainsi que tout appel de l'issue de ces processus, est inconnu et pourrait occasionner des retards supplémentaires ou empêcher la conclusion de la transaction.

Par ailleurs, si la clôture de la transaction n'a pas lieu avant le 31 décembre 2022, nous serons tenus de verser aux détenteurs de billets à remboursement obligatoire spécial un paiement de consentement additionnel d'environ 254 millions de dollars (55 millions de dollars et 152 millions de dollars américains) au plus tard le 9 janvier 2023.

Panne de réseau de juillet 2022

À la suite de la panne de réseau survenue le 8 juillet 2022, trois demandes ont été déposées à la Cour supérieure du Québec pour obtenir l'autorisation d'intenter une action collective contre Rogers relativement à cette panne de réseau. L'une de ces demandes a été ultérieurement retirée. Chacune des deux demandes restantes vise à intenter une action collective au nom de toutes les personnes au Québec qui, entre autres, ont subi une interruption de service sans fil ou filaire à la suite de la panne ou ont été autrement touchées par celle-ci. Chacune des demandes restantes réclame également divers dommages, y compris, entre autres, des dommages contractuels, des dommages pour perte de profits et des dommages punitifs.

À l'heure actuelle, nous ne sommes pas en mesure d'évaluer la probabilité de succès de ces demandes, ni de prédire l'ampleur de toute responsabilité que nous pourrions encourir en vertu des réclamations sous-jacentes à ces demandes ou de toute réclamation correspondante ou similaire qui pourrait être présentée contre nous à l'avenir. Par conséquent, nous n'avons pas comptabilisé de passif pour cette éventualité. Si elles aboutissent, l'une ou l'autre de ces réclamations pourraient avoir un effet négatif important sur nos activités, nos résultats financiers ou notre situation financière. Il est également possible que des plaintes similaires ou correspondantes soient déposées dans d'autres juridictions.

Estimations et méthodes comptables critiques

Notre rapport de gestion annuel de 2021, ainsi que nos états financiers consolidés audités annuels de 2021 et les notes y afférentes, présentent une analyse des estimations et méthodes comptables qui sont critiques pour l'appréciation de nos activités commerciales et de nos résultats opérationnels.

Nouvelles prises de position en comptabilité adoptées en 2022

Nous avons adopté les modifications comptables décrites ci-après, qui étaient en vigueur pour nos états financiers intermédiaires et annuels à compter du 1^{er} janvier 2022. L'adoption de ces normes n'a pas eu une incidence significative sur nos résultats financiers.

- Modifications de l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises - Modification d'une référence au Cadre conceptuel*, qui visent à substituer la référence au *Cadre conceptuel* à d'autres références mentionnées dans la norme.
- Modifications de l'IAS 16, *Immobilisations corporelles - Produit antérieur à l'utilisation prévue*, lesquelles ne permettent pas de déduire du coût d'une immobilisation corporelle le produit de la vente d'éléments qui ont été produits avant que l'actif ne soit prêt à être utilisé.
- Modifications de l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels - Contrats déficitaires*, qui visent à préciser les charges dont une entité devrait tenir compte au moment d'établir le coût d'exécution d'un contrat déficitaire éventuel.

Récentes prises de position en comptabilité n'ayant pas encore été adoptées

L'IASB a publié la nouvelle norme et les modifications de normes suivantes, qui entreront en vigueur au cours d'exercices à venir.

- IFRS 17, *Contrats d'assurance*, norme appelée à remplacer l'IFRS 4 du même nom, qui vise à uniformiser la comptabilisation des contrats d'assurance (1^{er} janvier 2023).
- Modifications de l'IAS 1, *Présentation des états financiers - Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants*, qui visent à préciser les critères de classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (date d'entrée en vigueur à déterminer).
- Modifications de l'IAS 1, *Présentation des états financiers - Informations à fournir sur les méthodes comptables*, qui exigent que les entités fournissent des informations significatives sur les méthodes comptables plutôt que des informations importantes (1^{er} janvier 2023).
- Modifications de l'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, qui précisent la définition des termes « méthode comptable » et « estimation comptable » (1^{er} janvier 2023).
- Modifications de l'IAS 12, *Impôts sur le résultat - Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique*, qui restreint la portée de l'exemption relative à la comptabilisation de l'impôt différé (1^{er} janvier 2023).
- Modifications de l'IFRS 16, *Contrat de location - obligation locative découlant d'une cession-bail*, qui précisent les exigences relatives à l'évaluation ultérieure des opérations de cession-bail pour les vendeurs-preneurs. (1^{er} janvier 2024).

Nous ne prévoyons pas que l'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, ni les modifications de normes existantes auront des répercussions significatives sur nos états financiers consolidés.

Transactions entre parties liées

Nous avons conclu des transactions avec Dream Unlimited Corp. (« Dream »), société qui est contrôlée par notre administrateur Michael J. Cooper, ainsi qu'avec Vancouver Professional Baseball LLP, société qui est contrôlée par notre administrateur John C. Kerr. Dream est une société immobilière qui loue des locaux dans des immeubles de bureaux et des immeubles résidentiels. Vancouver Professional Baseball LLP détient le contrôle des Vancouver Canadians, l'équipe des ligues mineures affiliée aux Blue Jays de Toronto. Le total des montants versés à chacune de ces parties liées au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022 est négligeable.

Nous avons également conclu certaines transactions avec notre actionnaire détenant le contrôle et avec les sociétés contrôlées par celui-ci. Ces transactions sont assujetties à des ententes formelles approuvées par le comité d'audit et de risque. Le total des montants versés à ces parties liées rend généralement compte de charges imputées à Rogers liées à l'utilisation commerciale occasionnelle d'un avion, déduction faite d'autres services administratifs, et a été inférieur à 1 million de dollars pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2022 et 2021.

Ces transactions ont été inscrites aux montants convenus par les parties liées et examinées par le comité d'audit et de risque. Les montants exigibles pour ces services n'étaient pas garantis et ne portaient pas intérêt, et leur paiement était généralement exigible en trésorerie dans le mois suivant la date de transaction.

Contrôles et procédures

Aucun changement n'a été apporté aux contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière au cours du trimestre à l'étude qui a eu, ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura, une incidence significative sur ces contrôles.

Caractère saisonnier

Nos résultats opérationnels varient généralement d'un trimestre à l'autre en raison des changements de conjoncture économique et des fluctuations saisonnières, notamment, touchant chacun de nos secteurs à présenter. Cela signifie que les résultats d'un trimestre ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats d'un trimestre ultérieur. Les activités de Sans-fil, de Cable et de Media comportent des aspects saisonniers, ainsi que certaines tendances historiques, qui leur sont propres. Pour en savoir davantage sur les tendances saisonnières de nos secteurs à présenter, il y a lieu de se reporter à notre rapport de gestion annuel de 2021.

Indicateurs clés de performance

Nous mesurons le succès de notre stratégie à l'aide d'un certain nombre d'indicateurs clés de performance, qui sont définis et analysés dans notre rapport de gestion annuel de 2021 et le présent rapport de gestion. La Société estime que ces indicateurs clés de performance lui permettent de mesurer adéquatement sa performance par rapport à sa stratégie opérationnelle et par rapport aux résultats de ses pairs et de ses concurrents. Ces indicateurs, dont certains sont des mesures financières complémentaires (voir la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières »), ne sont pas des mesures conformes aux IFRS. Ces indicateurs sont les suivants :

- les nombres d'abonnés;
 - le nombre d'abonnés de Sans-fil;
 - le nombre d'abonnés de Cable;
 - le nombre de foyers branchés (Cable);
- le taux d'attrition des abonnés de Sans-fil;
- les produits moyens par abonné (« PMPA ») des services de téléphonie mobile;
- les produits moyens par compte (« PMPC ») de Cable;
- les relations clients de Cable;
- la pénétration du marché de Cable;
- l'intensité du capital;
- le total des produits tirés des services.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, nous présentons le nombre d'abonnés aux services de téléphonie mobile pour le secteur Sans-fil; cet indicateur rend compte des appareils assortis de forfaits voix seulement ou voix et données. Notre définition précédente englobait également les appareils assortis de forfaits données seulement et les abonnés à nos services de téléphonie sans fil résidentielle. Par conséquent, les PMPA correspondent dorénavant à la définition des PMPA des services de téléphonie mobile. En outre, nous ne présentons plus le MFMPA mixte, car l'adoption généralisée de notre programme de financement d'appareils a rendu cette mesure moins significative.

Dans le secteur Cable, nous avons modifié notre définition d'un abonné aux services d'accès Internet de sorte qu'elle n'inclue que les abonnés aux services d'accès Internet de détail, c'est-à-dire les clients dont les services d'accès Internet sont installés et fonctionnels et qui reçoivent leur facture directement de nous. Notre définition précédente englobait les abonnés aux services d'accès Internet de tiers et ceux du service de domotique. Nous avons également commencé à présenter les abonnés des services vidéo (qui comprend les abonnés aux services Télé Élan et aux anciens services de télévision), les abonnés du service de domotique et les abonnés aux services de téléphonie résidentielle dans des catégories distinctes. Nous avons mis à jour nos définitions, comme suit :

Nombres d'abonnés

Nombre d'abonnés de Sans-fil

- Un abonné aux services sans fil est représenté par un numéro de téléphone identifiable.
- La Société répartit ses abonnés aux services sans fil en deux groupes, soit les abonnés aux services de téléphonie mobile postpayés et les abonnés aux services de téléphonie mobile prépayés. Les abonnés aux services postpayés et prépayés comprennent les abonnés aux services de transmission uniquement de la voix, de même que les abonnés à des forfaits incluant à la fois la transmission de la voix et des données.
- Les frais d'utilisation et les frais d'utilisation excédentaire de données des abonnés aux services postpayés sont facturés après un mois. Les abonnés aux services prépayés ne peuvent pas engager des frais d'utilisation et des frais d'utilisation excédentaire de données supérieurs à ceux prévus par les limites de leur forfait ou le solde de leur compte.
- Les abonnés aux services sans fil prépayés sont considérés comme étant actifs pendant une période de 90 jours suivant la date de leur dernière utilisation génératrice de produits.

Nombre d'abonnés de Cable

- Les abonnés aux services d'accès Internet de détail, aux services vidéo et au service de domotique sont représentés par une adresse; les abonnés aux services de téléphonie résidentielle sont représentés par une ligne.
- Si une adresse correspond à plusieurs logements, comme dans le cas d'un immeuble d'habitation, chaque locataire qui reçoit les services de télévision par câble, que les services lui soient facturés individuellement ou que le tarif des services soit inclus dans ses frais ou son loyer, représente un abonné. Pour les abonnés commerciaux ou institutionnels, comme les hôpitaux ou les hôtels, chacun d'entre eux représente un abonné.
- Les abonnés aux services d'accès Internet de détail, aux services vidéo, au service de domotique et aux services de téléphonie résidentielle ne comprennent que les abonnés pour qui le service est installé et opérationnel et facturé conséquemment.
- Le nombre d'abonnés exclut certains services aux entreprises assurés par notre réseau de fibre optique et l'infrastructure de nos centres de données, les services de transmission de la voix interurbains et locaux commutés et les services de transmission de données traditionnels, auxquels l'accès est fourni par des réseaux de tiers en location et au moyen des services tarifés des entreprises de services locaux titulaires.

Produits moyens par abonné des services de téléphonie mobile (Sans-fil)

Les PMPA des services de téléphonie mobile aident à dégager les tendances et à mesurer notre réussite quant à l'attrait et à la fidélisation des abonnés offrant une valeur supérieure. Les PMPA des services de téléphonie mobile sont une mesure financière complémentaire. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières » pour en savoir plus sur la composition de cette mesure.

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières

La Société a recours à des « mesures financières non conformes aux PCGR » et à d'autres « mesures financières déterminées » (selon la définition qu'en donne la loi canadienne sur les valeurs mobilières applicable), qui sont revues périodiquement par la direction et le conseil d'administration, pour évaluer la performance de la Société et prendre des décisions au sujet des activités courantes de la Société et de sa capacité à générer des flux de trésorerie. Ces mesures, en totalité ou en partie, peuvent également être utilisées par les investisseurs, les institutions prêteuses et les agences de notation à titre d'indicateurs de la performance opérationnelle de la Société, de sa capacité à contracter ou à rembourser des emprunts et à titre de mesures d'évaluation des entreprises œuvrant dans le secteur des télécommunications. Il ne s'agit pas de mesures ayant une signification normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine.

Mesures financières non conformes aux PCGR			
<i>Mesure financière déterminée</i>	<i>Comment nous l'utilisons</i>	<i>Comment nous la calculons</i>	<i>Mesure financière la plus directement comparable en IFRS</i>
Résultat net ajusté	<ul style="list-style-type: none"> Pour évaluer la performance de nos activités compte non tenu de l'incidence des éléments précédents puisque ceux-ci nuisent à la comparabilité de nos résultats financiers et pourraient fausser l'analyse des tendances relatives à la performance de nos activités. Exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils ne sont pas récurrents. 	Bénéfice net Plus (moins) les éléments suivants Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges, perte (recouvrement) sur la vente ou la liquidation de placements, perte (profit) sur la sortie d'immobilisations corporelles, (profit) sur les acquisitions, perte liée aux obligations d'achat liées à la participation ne donnant pas le contrôle, perte liée aux remboursements sur la dette à long terme, perte sur les dérivés liés aux contrats à terme sur obligations et ajustements d'impôt sur le résultat liés à ces éléments, y compris les ajustements liés aux modifications législatives	Bénéfice net
Flux de trésorerie disponibles, compte non tenu du financement de Shaw	<ul style="list-style-type: none"> Pour faire état du montant en trésorerie dégagé de nos activités qui est disponible aux fins de remboursement de la dette ou de réinvestissement dans notre entreprise, compte non tenu de l'incidence du financement par billets de premier rang de Shaw, puis qu'il a été émis à une fin précise et ne contribue pas à nos principales activités d'exploitation. 	Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles Plus (moins) les éléments suivants (dépenses d'investissement); (intérêts sur les emprunts, montant net, et intérêts inscrits à l'actif); intérêts payés; frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges; (amortissement des droits de diffusion); variation de la valeur nette des actifs et passifs d'exploitation; intérêts sur le financement par billets de premier rang de Shaw et (intérêts gagnés sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie soumis à des restrictions).	Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles
Dette nette ajustée, compte non tenu du financement de Shaw	<ul style="list-style-type: none"> Nous croyons que cette mesure aide les investisseurs et les analystes à évaluer notre dette et nos soldes de trésorerie tout en tenant compte de l'incidence des dérivés liés à la dette sur notre dette libellée en dollars américains, compte non tenu de l'incidence cumulative du financement par billets de premier rang de Shaw, puisque ceux-ci ont été émis dans le but unique de financer la transaction, dont la clôture n'a pas encore eu lieu. 	Total de la dette à long terme Plus (moins) les éléments suivants partie courante de la dette à long terme, coûts de transaction et escomptes différés, (actifs) passifs nets au titre des dérivés liés à la dette se rapportant aux titres d'emprunt émis, ajustement lié au risque de crédit relativement à la position nette au titre des dérivés liés à la dette, partie courante des obligations locatives; obligations locatives; avances bancaires (trésorerie et équivalents de trésorerie); emprunts à court terme et (trésorerie et équivalents de trésorerie soumis à des restrictions); plus (moins) les éléments suivants (financement par billets de premier rang de Shaw); trésorerie et équivalents de trésorerie soumis à des restrictions; actifs (passifs) nets au titre des dérivés liés à la dette se rapportant au financement par billets de premier rang de Shaw; (coûts de transaction et escomptes différés se rapportant au financement par billets de premier rang de Shaw); produit d'intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie soumis à des restrictions; et (intérêts payés sur le financement par billets de premier rang de Shaw).	Dette à long terme

Produits, total des produits tirés des services et BAIIA ajusté, compte non tenu des crédits liés à la panne de réseau de juillet	<ul style="list-style-type: none"> Pour faire état de la croissance interne de nos activités, compte non tenu de l'incidence des importants crédits accordés aux clients par suite de la panne de réseau de juillet 2022. 	<i>Produits et total des produits tirés des services, compte non tenu des crédits liés à la panne de réseau de juillet</i> Produits (ou total des produits tirés des services) plus l'élément suivant crédits liés à la panne de réseau de juillet. <i>BAIIA ajusté, compte non tenu des crédits liés à la panne réseau de juillet</i> Bénéfice net plus (moins) les éléments suivants charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat, charges financières, amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, autres charges (produits), frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges, perte (profit) sur la sortie d'immobilisations corporelles et crédits liés à la panne de réseau de juillet.	Produits Total des produits tirés des services Bénéfice net
---	--	--	---

Ratios non conformes aux PCGR		
<i>Mesure financière déterminée</i>	<i>Comment nous l'utilisons</i>	<i>Comment nous la calculons</i>
Résultat par action de base ajusté Résultat par action dilué ajusté	<ul style="list-style-type: none"> Pour évaluer la performance de nos activités compte non tenu de l'incidence des éléments précédents puisque ceux-ci nuisent à la comparabilité de nos résultats financiers et pourraient fausser l'analyse des tendances relatives à la performance de nos activités. Exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils ne sont pas récurrents. 	Résultat net ajusté Divisé par l'élément suivant Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, avant dilution Résultat net ajusté incluant l'effet dilutif de la rémunération fondée sur des actions Divisé par l'élément suivant Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution
Ratio d'endettement, compte non tenu du financement de Shaw	<ul style="list-style-type: none"> Nous croyons que cette mesure aide les investisseurs et les analystes à évaluer notre capacité à rembourser nos emprunts, compte non tenu de l'incidence du financement par billets de premier rang de Shaw, puisqu'il a été émis à une fin précise et ne rend pas compte de notre capacité à rembourser les emprunts contractés aux fins de nos principales activités d'exploitation. 	Dettes nettes ajustées, compte non tenu du financement de Shaw (selon la définition fournie ci-dessus) Divisée par l'élément suivant BAIIA ajusté des 12 derniers mois
Marge du BAIIA ajusté, compte non tenu des crédits liés à la panne de réseau de juillet	<ul style="list-style-type: none"> Pour faire état de la croissance interne de nos activités, compte non tenu de l'incidence des importants crédits accordés aux clients par suite de la panne de réseau de juillet 2022. 	BAIIA ajusté, compte non tenu de l'incidence des crédits liés à la panne de réseau de juillet Divisé par l'élément suivant Produits, compte non tenu de l'incidence des crédits liés à la panne de réseau de juillet
Mesures pour l'ensemble d'un secteur		
<i>Mesure financière déterminée</i>	<i>Mesure financière la plus directement comparable en IFRS</i>	
BAIIA ajusté	Résultat net	

Mesures de la gestion du capital	
<i>Mesure financière déterminée</i>	<i>Comment nous l'utilisons</i>
Flux de trésorerie disponibles	<ul style="list-style-type: none"> Pour faire état du montant en trésorerie dégagé qui est disponible aux fins de remboursement de la dette ou de réinvestissement dans la Société, ce qui est un indicateur important de la solidité et de la performance financières de notre entreprise. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents.

Dettes nettes ajustées	<ul style="list-style-type: none"> Nous croyons que cette mesure aide les investisseurs et les analystes à évaluer notre dette et nos soldes de trésorerie tout en tenant compte de l'incidence des dérivés liés à la dette sur notre dette libellée en dollars américains.
Ratio d'endettement	<ul style="list-style-type: none"> Nous croyons que cette mesure aide les investisseurs et les analystes à évaluer notre capacité à rembourser nos emprunts.
Liquidités disponibles	<ul style="list-style-type: none"> Pour aider à déterminer si nous sommes en mesure d'honorer tous nos engagements, d'exécuter notre plan d'affaires et d'atténuer le risque de ralentissement économique.

Mesures financières complémentaires	
<i>Mesure financière déterminée</i>	<i>Comment nous la calculons</i>
Marge du BAIIA ajusté	BAIIA ajusté Divisé par l'élément suivant Produits
Produits moyens par abonné (« PMPA ») des services de téléphonie mobile de Sans-fil	Produits tirés des services de Sans-fil Divisés par l'élément suivant Nombre total moyen d'abonnés des services de téléphonie mobile de Sans-fil pour la période visée
Produits moyens par compte (« PMPC ») de Cable	Produits tirés des services de Cable Divisés par l'élément suivant Nombre total moyen de relations clients pour la période visée
Intensité du capital	Dépenses d'investissement Divisées par l'élément suivant Produits

Rapprochement du BAIIA ajusté et du BAIIA ajusté, compte non tenu des crédits liés à la panne de réseau de juillet

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
Bénéfice net	371	490	1 172	1 153
Ajouter :				
Charge d'impôt sur le résultat	133	178	421	417
Charges financières	331	207	946	631
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	644	642	1 928	1 927
BAIIA	1 479	1 517	4 467	4 128
Ajouter (déduire) :				
Autres charges (produits)	19	20	(5)	14
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	85	63	252	223
BAIIA ajusté	1 583	1 600	4 714	4 365
Ajouter (déduire) :				
Crédits liés à la panne de réseau de juillet ¹	150	-		
BAIIA ajusté, compte non tenu des crédits liés à la panne de réseau	1 733	1 600		

¹ Les crédits liés à la panne de réseau de juillet sont des crédits équivalant à cinq jours de services fournis aux abonnés relativement à la panne de réseau de juillet 2022. Se reporter à la rubrique « Contexte d'exploitation et faits saillants stratégiques ».

Rapprochement du résultat net ajusté

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
Bénéfice net	371	490	1 172	1 153
Ajouter (déduire) :				
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	85	63	252	223
Incidence fiscale de l'élément susmentionné	(20)	(17)	(63)	(59)
Résultat net ajusté	436	536	1 361	1 317

Rapprochement des flux de trésorerie disponibles, compte non tenu du financement de Shaw

(en million de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	1 216	1 319	3 348	3 014
Ajouter (déduire):				
Dépenses d'investissement	(872)	(739)	(2 299)	(1 942)
Intérêts sur les emprunts, montant net, et intérêts inscrits à l'actif	(287)	(179)	(847)	(545)
Intérêts payés	326	157	767	571
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	85	63	252	223
Amortissement des droits de diffusion	(10)	(10)	(49)	(46)
Variation de la valeur nette des actifs et passifs d'exploitation	(154)	(80)	(49)	(87)
Autres ajustements ¹	(25)	(24)	15	15
Flux de trésorerie disponibles	279	507	1 138	1 203
Ajouter (déduire):				
Intérêts sur le financement par billets de premier rang de Shaw	139	–	308	–
Intérêts gagnés sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie soumis à des restrictions	(71)	–	(105)	–
Flux de trésorerie disponibles, compte non tenu du financement de Shaw	347	507	1 341	1 203

¹ Les autres ajustements correspondent aux cotisations au titre des avantages postérieurs à l'emploi, déduction faite des charges, aux flux de trésorerie liés aux autres activités opérationnelles et aux autres (produits) charges figurant dans nos états financiers.

Autres renseignements

Résultats financiers consolidés - sommaire trimestriel

Le tableau ci-après présente un résumé de nos résultats consolidés pour les huit derniers trimestres.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	2022			2021				2020
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4
Produits								
Sans-fil	2 267	2 212	2 140	2 415	2 215	2 064	2 074	2 291
Cable	975	1 041	1 036	1 023	1 016	1 013	1 020	1 019
Media	530	659	482	516	473	546	440	409
Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés	(29)	(44)	(39)	(35)	(38)	(41)	(46)	(39)
Total des produits	3 743	3 868	3 619	3 919	3 666	3 582	3 488	3 680
Total des produits tirés des services ¹	3 230	3 443	3 196	3 232	3 149	3 131	3 021	3 023
BAlIA ajusté								
Sans-fil	1 093	1 118	1 085	1 086	1 107	1 008	1 013	1 034
Cable	465	520	551	518	516	492	487	520
Media	76	2	(66)	(26)	33	(75)	(59)	82
Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés	(51)	(48)	(31)	(56)	(56)	(51)	(50)	(46)
BAlIA ajusté	1 583	1 592	1 539	1 522	1 600	1 374	1 391	1 590
Déduire (ajouter) :								
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	644	638	646	658	642	647	638	666
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	85	71	96	101	63	115	45	73
Charges financières	331	357	258	218	207	206	218	228
Autres charges (produits)	19	(18)	(6)	(12)	20	(7)	1	2
Bénéfice net avant la charge d'impôt sur le résultat	504	544	545	557	668	413	489	621
Charge d'impôt sur le résultat	133	135	153	152	178	111	128	172
Bénéfice net	371	409	392	405	490	302	361	449
Bénéfice par action								
De base	0,73 \$	0,81 \$	0,78 \$	0,80 \$	0,97 \$	0,60 \$	0,71 \$	0,89 \$
Dilué	0,71 \$	0,76 \$	0,77 \$	0,80 \$	0,94 \$	0,60 \$	0,70 \$	0,89 \$
Bénéfice net	371	409	392	405	490	302	361	449
Ajouter (déduire) :								
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	85	71	96	101	63	115	45	73
Incidence fiscale des éléments susmentionnés	(20)	(17)	(26)	(20)	(17)	(30)	(12)	(22)
Résultat net ajusté	436	463	462	486	536	387	394	500
Résultat par action ajusté								
De base	0,86 \$	0,92 \$	0,91 \$	0,96 \$	1,06 \$	0,77 \$	0,78 \$	0,99 \$
Dilué	0,84 \$	0,86 \$	0,91 \$	0,96 \$	1,03 \$	0,76 \$	0,77 \$	0,99 \$
Dépenses d'investissement	872	778	649	846	739	719	484	656
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	1 216	1 319	813	1 147	1 319	1 016	679	947
Flux de trésorerie disponibles	279	344	515	468	507	302	394	568
Flux de trésorerie disponibles, compte non tenu du financement de Shaw	347	451	543	468	507	302	394	568

¹ Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

Sommaire des résultats financiers du garant de la dette à long terme

Nos titres d'emprunt publics en circulation, les montants prélevés sur nos facilités de crédit bancaire et de lettres de crédit de 4,1 milliards de dollars et nos dérivés sont des obligations non garanties de RCI, en sa qualité de débiteur, et de RCCI, en sa qualité de codébiteur ou de garant, selon le cas.

Le tableau qui suit fournit un sommaire des principales informations financières de consolidation non auditées de RCI pour les périodes indiquées et inclut des colonnes distinctes pour : i) RCI, ii) RCCI, iii) les filiales non garanties, sur une base combinée, iv) les ajustements de consolidation et v) les totaux consolidés.

Trimestres clos les 30 septembre (non audité) (en millions de dollars)	RCI ^{1,2}		RCCI ^{1,2}		Filiales non garanties ^{1,2}		Ajustements de consolidation ^{1,2}		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Données tirées de l'état du résultat net										
Produits	–	–	3 226	3 213	559	497	(42)	(44)	3 743	3 666
Bénéfice net (perte nette)	371	490	325	434	179	119	(504)	(553)	371	490
Périodes de neuf mois closes les 30 septembre										
(non audité) (en millions de dollars)	RCI ^{1,2}		RCCI ^{1,2}		Filiales non garanties ^{1,2}		Ajustements de consolidation ^{1,2}		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Données tirées de l'état du résultat net										
Produits	–	–	9 621	9 349	1 752	1 531	(143)	(144)	11 230	10 736
Bénéfice net (perte nette)	1 172	1 153	1 150	1 136	264	71	(1 414)	(1 207)	1 172	1 153
À la clôture de la période										
(non audité) (en millions de dollars)	RCI ^{1,2}		RCCI ^{1,2}		Filiales non garanties ^{1,2}		Ajustements de consolidation ^{1,2}		Total	
	30 sept. 2022	31 déc. 2021	30 sept. 2022	31 déc. 2021	30 sept. 2022	31 déc. 2021	30 sept. 2022	31 déc. 2021	30 sept. 2022	31 déc. 2021
Données tirées de l'état de la situation financière										
Actifs courants	43 757	29 982	29 981	28 825	10 309	10 089	(65 398)	(63 067)	18 649	5 829
Actifs non courants	34 198	33 290	29 547	28 959	3 822	3 717	(31 433)	(29 832)	36 134	36 134
Passifs courants	32 087	30 993	33 378	32 942	9 366	9 378	(67 026)	(64 694)	7 805	8 619
Passifs non courants	33 391	18 943	5 118	4 960	190	181	(1 383)	(1 272)	37 316	22 812

¹ Aux fins du tableau ci-dessus, les placements dans des filiales sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

² Les montants présentés au titre des passifs courants et des passifs non courants de RCCI n'incluent pas les obligations découlant du fait d'agir en qualité de codébiteur ou de garant, selon le cas, de la dette à long terme de RCI.

À propos des énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs et de l'information prospective, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables (ensemble, les « énoncés prospectifs »), et des hypothèses concernant, notamment, les activités, les activités opérationnelles ainsi que la performance et la situation financières de la Société, qui ont été approuvées par la direction à la date du présent rapport de gestion. Ces énoncés prospectifs et hypothèses comprennent, notamment, des énoncés sur les objectifs de la Société et ses stratégies pour les atteindre ainsi que des énoncés sur ses opinions, plans, attentes, prévisions, estimations ou intentions.

Les énoncés prospectifs :

- incluent habituellement des termes comme « prévoir », « supposer », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « projeter », « objectifs », « perspectives », « cibles » et d'autres expressions semblables et l'utilisation du futur et du conditionnel;
- comprennent les conclusions, prévisions et projections fondées sur nos objectifs et stratégies actuels ainsi que sur des estimations, attentes, hypothèses et autres facteurs que nous avons jugés raisonnables au moment de leur formulation, mais qui pourraient se révéler incorrects;
- ont été approuvés par la direction de la Société à la date du présent rapport de gestion.

Nos énoncés prospectifs comprennent des prévisions et des projections liées notamment aux éléments suivants :

- les produits;
- le total des produits tirés des services;
- le BAIIA ajusté;
- les dépenses d'investissement;
- les paiements d'impôt en trésorerie;
- les flux de trésorerie disponibles;
- les paiements de dividendes;
- la croissance des nouveaux produits et services;
- la croissance prévue du nombre d'abonnés et des services auxquels ils souscrivent;
- le coût d'acquisition et de fidélisation des abonnés et de déploiement de nouveaux services;
- les réductions de coûts et les gains en efficacité continus;
- le ratio d'endettement de la Société;
- les déclarations au sujet des plans d'intervention que nous avons mis en œuvre devant la COVID-19 et de ses répercussions sur la Société;
- le calendrier et la réalisation prévus de la transaction et de la transaction visant Freedom, y compris les processus et calendrier connexes nécessaires à l'obtention des approbations réglementaires clés;
- les avantages attendus de la transaction, notamment les synergies issues du regroupement, opérationnelles, d'échelle et autres, et le moment de leur réalisation;
- les modalités de la transaction visant Freedom;
- tous les autres énoncés qui ne relèvent pas de faits passés.

Nos conclusions, prévisions et projections sont fondées sur diverses estimations, attentes et hypothèses et d'autres facteurs, notamment les suivants :

- la conjoncture générale de l'économie et du secteur;
- les cours de change en vigueur et les taux d'intérêt;
- les niveaux de tarification des produits et l'intensité de la concurrence;
- la croissance du nombre d'abonnés;
- les prix et les taux d'utilisation et d'attrition;
- l'évolution de la réglementation gouvernementale;
- le déploiement de la technologie et des réseaux;
- la disponibilité des appareils;
- le calendrier de lancement des nouveaux produits;
- le coût du contenu et du matériel;
- l'intégration des acquisitions;
- la structure et la stabilité du secteur;
- les répercussions de la COVID-19 sur nos activités, nos liquidités, notre situation financière ou nos résultats.

À moins d'indication contraire, le présent rapport de gestion et les énoncés prospectifs de la Société ne tiennent pas compte de l'incidence éventuelle d'éléments non récurrents ou exceptionnels ni des cessions, opérations de monétisation, fusions, acquisitions, regroupements d'entreprises ou autres transactions qui pourraient être envisagés ou annoncés ou qui pourraient survenir après la date des énoncés prospectifs figurant aux présentes.

Risques et incertitudes

Les événements et résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux exprimés explicitement ou implicitement dans les énoncés prospectifs en raison des risques, incertitudes et autres facteurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et qui comprennent, sans toutefois s'y limiter :

- la modification de la réglementation;
- l'évolution technologique;
- la conjoncture économique, le contexte géopolitique et d'autres situations qui influent sur l'activité commerciale;
- les variations imprévues des coûts de matériel ou de contenu;
- l'évolution de la conjoncture dans les secteurs du divertissement, de l'information ou des communications;
- les arrêts de travail et les annulations liés aux événements sportifs et les conflits de travail;
- l'intégration des acquisitions;
- les litiges et les questions fiscales;
- l'intensité de la concurrence;
- l'émergence de nouvelles occasions d'affaires;
- des menaces extérieures, telles que des épidémies, des pandémies et d'autres crises sanitaires, des catastrophes naturelles, les effets des changements climatiques, et des cyberattaques;
- les risques liés à la transaction et à la transaction visant Freedom, y compris le calendrier, l'obtention et les conditions des approbations pertinentes, la satisfaction des diverses conditions de clôture de la transaction et de la transaction visant Freedom; le financement de la transaction; les avantages prévus de la transaction et la réussite de l'intégration des entreprises et des activités de Rogers et de Shaw;
- les nouvelles normes comptables et les nouvelles interprétations des organismes de normalisation comptable.

Ces facteurs peuvent également avoir une incidence sur nos objectifs, nos stratégies et nos intentions. Un grand nombre de ces facteurs est indépendant de notre volonté ou de nos attentes ou connaissances actuelles. Par conséquent, si ces risques, incertitudes ou autres facteurs se concrétisaient, si les objectifs, stratégies ou intentions actuels de la Société changeaient ou si les autres facteurs ou hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs se révélaient incorrects, les résultats réels et nos plans pourraient différer considérablement des prévisions courantes.

Par conséquent, les investisseurs doivent faire preuve de prudence à l'égard des énoncés prospectifs et il serait déraisonnable de leur part de se fier indûment à ces énoncés en croyant qu'ils leur confèrent quelque droit établi que ce soit en ce qui concerne nos résultats ou plans futurs. La Société n'est nullement tenue (et rejette expressément une telle obligation) de mettre à jour ou de modifier les énoncés contenant des informations prospectives et les facteurs ou hypothèses sous-jacents à ces énoncés, que ce soit en raison de renseignements nouveaux, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi l'exige. Tous les énoncés prospectifs paraissant dans le présent rapport de gestion sont assujettis à cette mise en garde.

Avant de prendre toute décision d'investissement

Avant de prendre toute décision d'investissement et pour une analyse détaillée des risques, des incertitudes et du contexte liés aux activités de la Société, de ses activités d'exploitation, ainsi que de sa performance et de sa situation financières, il y a lieu de revoir attentivement les rubriques « Mise à jour sur les risques et les incertitudes » et « Évolution de la réglementation » du présent rapport de gestion, ainsi que les rubriques « Réglementation de notre secteur » et « Questions environnementales, sociales et de gouvernance » de notre rapport de gestion annuel de 2021, ainsi que les divers documents que nous avons déposés auprès des autorités de réglementation canadiennes et américaines, disponibles respectivement sur les sites Web sedar.com et sec.gov. L'information obtenue sur les sites Web sedar.com, sec.gov, notre site Web ou tout autre site Web mentionné dans le présent document, ou liée à ces sites, ne fait pas partie du présent rapport de gestion et n'y est pas intégrée.

###